

VENDÉE



N° I.S.S.N. = 1169-1199

LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LIAISON

PHILATELIE - MARCOPHILIE - HISTOIRE POSTALE



Le Bureau de Poste du Bourgneuf-la-Roche

N° 63 JUIN 1994

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

Siège social : 6, IMPASSE GÉRICAUT - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234-XV, compte une centaine d'adhérents et 10 jeunes.

M. Yves PAUVERT occupe la charge de Président.

- Une bibliothèque.
- Du matériel à prix réduit.
- ...Des informations en tous genres.

o O o

CE QU'ELLE OFFRE :

- Des réunions mensuelles.
- Le service de la revue fédérale « PHILATÉLIE FRANÇAISE », gratuitement et à domicile.
- Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- Un BULLETIN PÉRIODIQUE, dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

C.C.P. 2898.26 M NANTES

LES RÉUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1^{er} Jeudi du mois, à 20 h 30, à la Cité Bretagne, boulevard des Etats-Unis.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne, le Dimanche, à 10 h 30.

RÉUNIONS MENSUELLES

Cité de Bretagne - LA ROCHE-SUR-YON
(angle de la rue de Bretagne et du boulevard des Etats-Unis)

ADULTES (à 20 h 30)

Jeudi	6 JANVIER
Jeudi	3 FÉVRIER
Jeudi	3 MARS
Jeudi	7 AVRIL
Jeudi	5 MAI
Jeudi	2 JUIN

Jeudi	8 SEPTEMBRE
Jeudi	6 OCTOBRE
Jeudi	3 NOVEMBRE
Dimanche (9 h)	11 DÉCEMBRE

(Assemblée Générale)

JEUNES (à 10 h 30)

Dimanche	9 JANVIER
Dimanche	13 FÉVRIER
Dimanche	13 MARS
Dimanche	10 AVRIL
Dimanche	8 MAI
Dimanche	12 JUIN
Dimanche	10 JUILLET

Dimanche	11 SEPTEMBRE
Dimanche	9 OCTOBRE
Dimanche	13 NOVEMBRE
Dimanche	11 DÉCEMBRE

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1994 (en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

23 JANVIER :	12 ^e Salon des Collectionneurs, à La Roche-sur-Yon
12 et 13 MARS :	Journée du Timbre, à Luçon
20-23 MAI :	Congrès et Exposition Nationale, à Martigues
29 et 30 OCTOBRE :	Congrès et Exposition G.P.C.O., à Saintes

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 63

JUIN 1994

1	Le Mot du Président	Y. PAUVERT
2	Le Conseil de l'Amicale vous informe	M. PAUVERT
3-4	Le saviez-vous ?	C. BELLEIL
5	Un document curieux	Y. PAUVERT
6	Une réponse	C. BELLEIL
7-8	Marcophilie et histoire	J. FAGE
9-14	Les Bureaux français à l'étranger	Y. PAUVERT
15-27	1940-1941 : Les cartes postales interzones "Inadmisses"	M. BRUNO
28	Sans commentaire	Y. PAUVERT
29-31	Les aérostats-Poste du siège de Paris ayant atterri en Vendée (1870-1871)	M. BRUNO
32	Une machine à affranchir pas comme les autres	G. DELMARRE
33-34	La philatélie et les hommes	Y. PAUVERT
35	Les échos de l'Amicale	Y. PAUVERT
36	Une découverte en marcophilie ancienne	J. FAGE
37-38	La Moulinette	Y. PAUVERT
39	Soyons fouineurs pour le Bulletin	J.-P. HURTAUD

Directeur de la publication : Y. PAUVERT

Impression des textes : Imprimerie municipale

**Impression des pages publicitaires : Imprimerie
JAUFFRIT, Le Poiré-sur-Vie**

**Reproduction, même partielle, des articles de ce bulletin
strictement interdite, sauf autorisation écrite - Dépôt
légal n° 1169-1199**

Déposé pour impression le 29 avril 1994

**IMPRESSION ATAC
Ville de LA ROCHE SUR YON**

LE MOT DU PRESIDENT

Y. PAUVERT

Puisque, cette année encore, notre Amicale abonne la totalité de ses Membres à Philatélie Française, vous avez certainement lu l'éditorial du Président de la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises publié dans le numéro de mars.

Certains propos m'ont paru maladroits et ce qui suit n'est que l'expression d'une opinion personnelle. Mais, comme d'habitude, je ne prétends pas posséder la Vérité.

M. DERROY s'aventure dans une comparaison bien curieuse. En effet, il fait un parallèle entre les moyens financiers d'un "collectionneur" obtenant une pièce de collection pour 2 milliards et 300 millions de centimes et un autre client de la Poste, celui-ci provoquant "un tollé général" lorsqu'on lui demande de verser 15 frs pour l'achat d'un bloc de deux timbres.

Objectivement, peut-on comparer ce qui est incomparable ? Je ne pense pas que le premier soit un "demandeur d'emploi", alors que le second est peut-être un chômeur (eh oui, ça existe M. le Président) pour lequel c'est un énorme sacrifice d'avoir à déboursier 15 frs pour continuer à rêver de philatélie.

Et ne me dites surtout pas, comme un ancien Premier ministre : "Si vous n'avez pas d'argent pour acheter les premières fraises, vous n'avez qu'à pas en manger...". Il ne faudrait tout-de-même mettre au ban de la société -et de sa société philatélique- ce brave collectionneur recherchant désespérément du travail, ni lui en vouloir de protester contre les émissions abusives !

Ensuite, on lit que "le philatéliste rechigne à payer le prix "réel" du service que son adhésion à une association lui permet d'espérer". C'est exact, les amicalistes trouvent leur cotisation annuelle toujours trop élevée... lorsqu'il est **obligatoirement** abonné à Philatélie Française. Et c'est là que le bât blesse ! Car si nous avons demandé 185 frs à chacun de nos adhérents pour 1994, il ne faut pas perdre de vue qu'il ne reste que 14 frs à notre Amicale, alors que 145 frs vont à la revue fédérale. Et, sincèrement, pensez-vous que notre philatéliste yonnais "rechignerait" à verser (185 Fr-145Fr) 40 frs de cotisation annuelle ?

Comme ailleurs, il y a de la "rouspétance" dans l'air à l'APY en ce qui concerne ce service obligatoire au journal en cause. Et ce n'est pas le compte-rendu de l'Assemblée générale de l'Amicale des Sables d'Olonne, publié page 20 de Philatélie Française ce même mois de mars qui va calmer les esprits, compte-rendu qui n'est pas dénué de bon sens.

Et, comme notre collègue, nous pensons que la philatélie ne doit pas être réservée à une élite.

La balle est dans votre camp, Messieurs les Présidents.

Les personnes intéressées par notre bulletin, non adhérentes à l'A.P.Y., peuvent le recevoir à domicile moyennant une participation de 100 frs pour 1994. Les philatélistes **abonnés à Philatélie Française** dans une autre Amicale peuvent bénéficier du même service en adhérant à notre société moyennant la somme de (cotisation : 40 Fr + port : 32 Fr) 72 Fr pour 1994.

LE CONSEIL DE L'AMICALE VOUS INFORME....

(Vœu émis à l'A.G. du 13 Décembre 1992)

Réunion du Conseil du 21 février 1994

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h.15. Les questions sont traitées dans l'ordre figurant sur la convocation du 9 février.

Modification des statuts :Après un long débat, quelques modifications de forme seront soumises à l'approbation des Membres présents à l'Assemblée générale de décembre prochain. Elles portent notamment sur les articles 10-1° et 2° et 15,(page 8), 4ème alinéa.

Le règlement intérieur subit également quelques restrictions concernant les adhérents qui tardent trop à régler leur cotisation annuelle (cf.arti-
cle 1er). La phrase antérieure est ainsi modifiée :"Il sera adressé au cours du mois d'avril un rappel à tout retardataire qui sera considéré comme démissionnaire s'il ne s'est pas acquitté avant le 1er juillet..."
D'autre part, les éventuels chômeurs de longue durée seront dispensés d'une cotisation.

Acquisition d'un meuble bibliothèque : Les ouvrages de l'A.P.Y. ne tenant plus dans l'armoire où ils sont actuellement déposés, J.-P. HURTAUD est chargé de faire le nécessaire pour l'acquisition d'un meuble neuf plus rationnel.

Relance de la section cartophilie : Cette section, créée il y a quelques années, était tombée en désuétude. Une dizaine de cartophiles ayant émis le souhait de se retrouver périodiquement, le Conseil ne voit pas d'obstacle à la création d'un nouveau groupe cartophilique parallèle, sous une forme très différente de celle existant précédemment. Ce groupe serait ouvert à tous les vendéens.

Salon des Collectionneurs du 21 janvier 1994 : Le résultat matériel et financier est particulièrement satisfaisant. Devant l'affluence des visiteurs, d'une part, et selon le souhait exprimé par la majorité des négociants, d'autre part, il est décidé de réserver les mêmes locaux pour le Salon 1995 et de ne réaliser cette manifestation que durant une seule journée.

Questions diverses :

- notre premier rétro-projecteur n'étant plus d'aucune utilité, il est cédé à un particulier pour la somme de 1.000 frs;
- il est décidé d'acheter le nouvel ouvrage traitant des "Avis de réception postaux", à déposer dans notre bibliothèque;
- le compte-rendu de notre Assemblée générale a été transmis, pour la première fois, à Philatélie française pour publication;
- un résumé de notre 12ème Salon a été expédié au journal "La Vie du Collectionneur", sur demande de cette revue;
- on déplore le manque de coordination entre la Fédération et le G.P.C.O., une contradiction flagrante concernant le montant de la cotisation 1994 existant entre leurs lettres du 27 octobre 1993, d'une part, et du 16 janvier 1994, d'autre part.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.45.

La Secrétaire
Mme PAUVERT

TAILLANDIERS
PHILATELIE

65, rue de la Roquette 75011 PARIS TEL. 47.00.97.71
(métro BASTILLE ou VOLTAIRE)

ACHAT - VENTE

**THÉMATIQUES ET NOUVEAUTÉS
DU MONDE ENTIER**

ABONNEMENT

Consultez-nous !

trimestriel

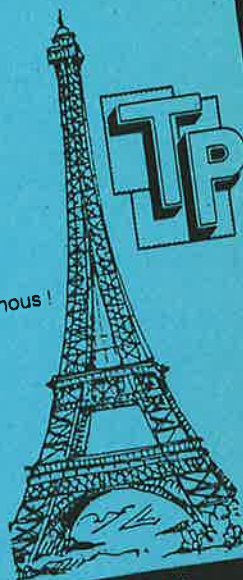
**"CONTACTS
PHILATÉLIQUES"**

Bulletin de liaison avec
notre clientèle

- catalogue de vente
- nouveautés
- thématiques
- échanges
- offres de vente

**REMISE
DE 25%**

**POUR LES SOCIÉTÉS
SUR LE MATÉRIEL
PHILATÉLIQUE
SAUF SUR LES
CATALOGUES**



ENVOI CONTRE LA SOMME DE 4 Frs

NOTRE MAGASIN EST OUVERT
sans interruption
du lundi au samedi
de 9h à 19h.

Nous acceptons
les C.B. Diners Club
AMERICAN EXPRESS
et EUROCHEQUES

FOCH
ASSURANCES

**ASSURANCES
et
PLACEMENTS**

Bureaux à LA ROCHE SUR YON:

20, Rue Foch

Tél: 51.36.24.16

Fax: 51.46.24.37

LE RETRO

SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon - Tél. 51.62.18.14

ORDRES & DECORATIONS CIVILS ET MILITAIRES

A C H A T

V E N T E



DISTRIBUTEUR AGREE DE L'ADMINISTRATION DES MONNAIES ET
MEDAILLES: "MONNAIES - MEDAILLES 17"

20 RUE GARGOLLEAU
17000 LA ROCHELLE

TEL. 46 41 40 01



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

A.P.Y. *istez-vous...*

Attendez-vous, faites de la vraie philatélie...

LA ROCHE-SUR-YON



POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14

Arrivage journalier

des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.

NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE

HARPHIL

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



*Remise de 10 à 20%
aux membres de clubs*

51, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)

85000 La Roche sur Yon

Tél. 51.46.13.99

Pour bien monter

votre collection



JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.46.12

Le saviez-vous ?

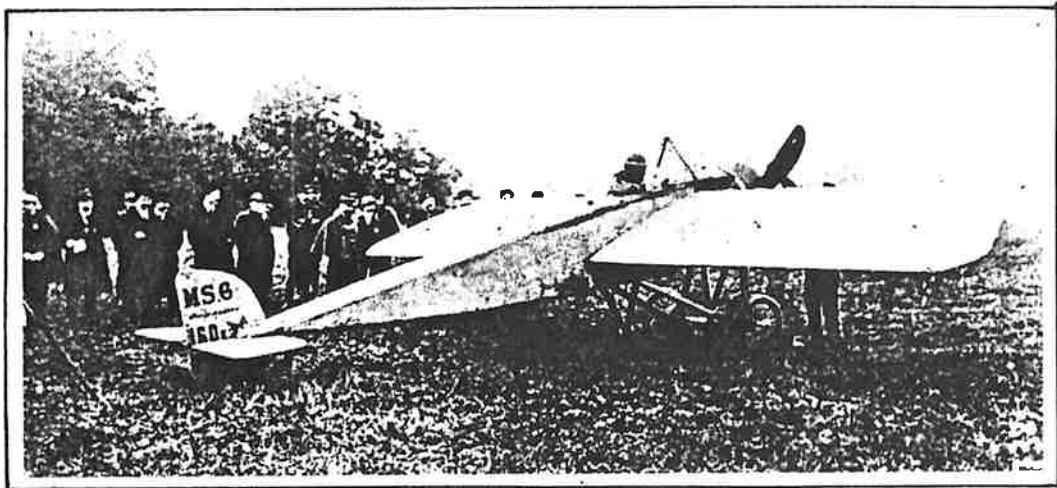
Il a paru nécessaire d'apporter une suite à l'article publié dans le n° 60 de notre bulletin amicaliste...

Le 15 octobre 1913, une liaison postale par avion fut établie entre VILLACOUBLAY et PAUILLAC, avant-port de BORDEAUX, par le lieutenant RONIN, sur appareil Morane-Saulnier, à moteur Gnôme de 60 HP. Il convoya un sac de 10 Kgs 600 de courrier à destination des Antilles et d'Amérique centrale, pour le Paquebôt "Pérou".

Seul, l'avion devait permettre de faire gagner une quinzaine de jours aux correspondances déposées après la dernière levée de la Poste.

En effet, ce Paquebôt-Poste ne partait de PAUILLAC que tous les 15 jours. Dès lors, les lettres expédiées de PARIS pour les Antilles après 6 heures du soir, la veille du départ du bateau, ne pouvait matériellement atteindre PAUILLAC à temps pour traverser l'Atlantique. Il fallait donc attendre une quinzaine de jours supplémentaire pour que la centaine de kilos de correspondance puisse embarquer sur le paquebot suivant. On envisagea alors la possibilité de transporter ce courrier "tardif" par avion, de PARIS à PAUILLAC, afin de gagner un temps considérable et permettre l'embarquement des plis à bord du bateau qui levait l'ancre l'après-midi.

On réalisa cette possibilité avec succès par un premier vol, le 15 octobre 1913. Le lieutenant RONIN pris l'air à 7 heures précises de VILLACOUBLAY, malgré un temps brumeux, avec l'espoir d'arriver à destination vers 13 heures après ravitaillement à POITIERS. Mais il dut se poser à VENDOME pour une courte escale technique, et atteignit néanmoins POITIERS dès 12 h.10 pour repartir à 12 h.20.

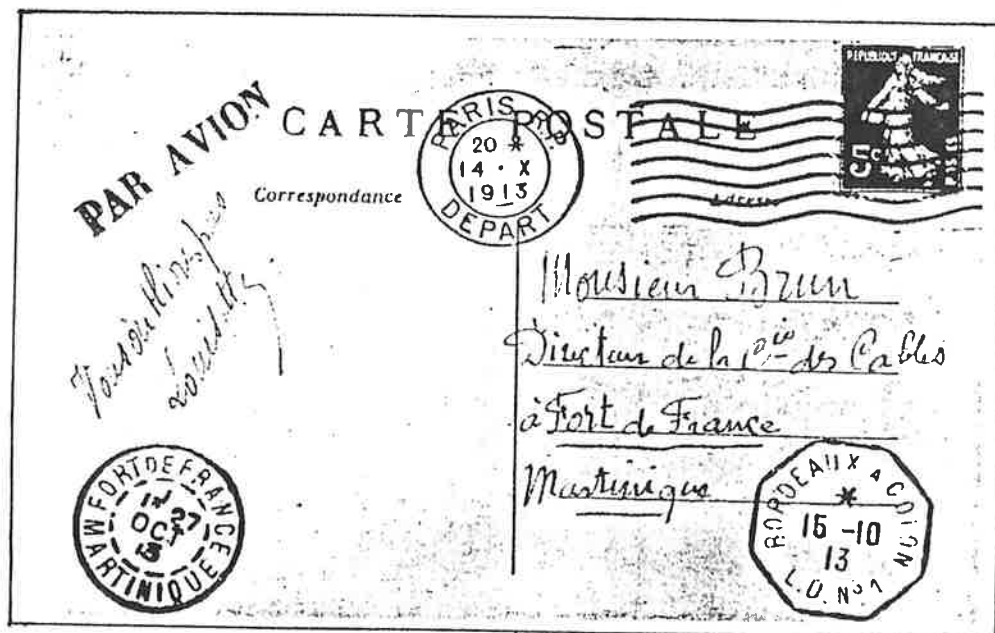


L'appareil en cause

PAUILLAC fut atteint dans l'après-midi, et l'atterrissage s'effectua sur la prairie de LAUGA signalée au pilote... par un drap blanc étendu sur l'herbe

.../...

Accompagné par un inspecteur des Postes, l'aviateur déposa enfin le courrier à bord du paquebot "Pérou" qui prit aussitôt la mer pour les Antilles et l'Amérique centrale.



Un des rares plis transportés par ce 1er vol

Il va de soi que la date du 15 octobre 1913 marque un événement majeur dans le transport du courrier par avion devenu postal qui fit largement la preuve de son efficacité sur une aussi longue distance de 400 kms, de plus par un temps particulièrement défavorable à ce genre d'exploit.

L'aviation embryonnaire de cette époque sortait ainsi de son rôle sportif ou militaire.

Aussi, à la suite de cette expérience concluante, un rapport en date du 30 octobre 1913 fut adressé au Ministère des P.T.T.. On envisagea sérieusement la création d'une nouvelle ligne postale aérienne de PARIS à NICE, ce qui aurait permis d'atteindre à son tour un port de la Méditerranée, malgré les difficultés qu'on imagine.

Hélas, la guerre 1914-1918 interdit la réalisation de ce projet. Mais l'idée était lancée et, le 6 janvier 1917, une commission allait étudier l'utilisation des "aéroplanes" pour les besoins du service des Postes.

On sait aujourd'hui ce qu'il en advint

Claude BELLEIL

UN DOCUMENT CURIEUX

Département
de la Vendée.



Fontenay-le-Comte, le 10 août 1824

ARRONDISSEMENT

de

FONTENAY-LE-COMTE.

N.º

Vous êtes invité à rappeler,
dans votre réponse, l'in-
dication du N.º et de la
date ci-dessus.

Le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Fontenay,
Chevalier de la Légion d'honneur,
à Monsieur le maire de Chaire

Monsieur,

Le 15 juillet dernier je vous ai adressé avec une note
un modèle de délibération pour que votre Conseil M.º
fit connaître par quel Bureau de Poste il était plus
avantageux à votre Commune que la Correspondance
lui parvînt; je vous serai obligé, Monsieur le Maire,
de réunir votre Conseil M.º, si vous ne l'avez déjà
fait, et de provoquer la délibération que vous devrez
m'adresser par le plus prochain Courrier.

Respectueusement,
de mes sentiments Distingués.

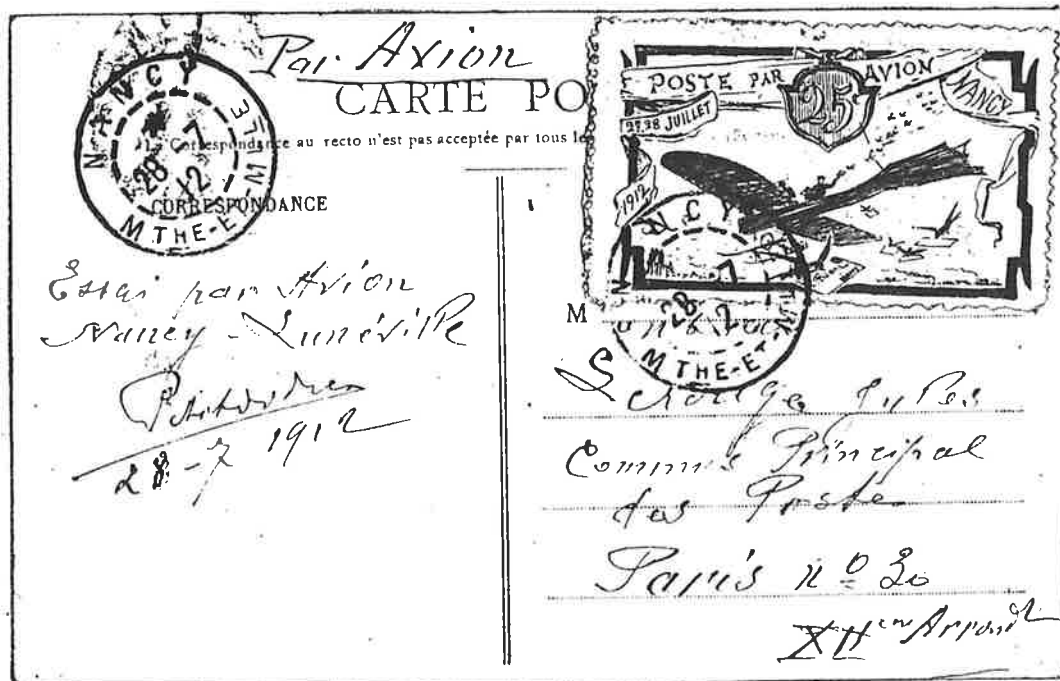
J. Bonamy

A la lecture de ce rappel du Sous-Préfet de FONTENAY, il semblerait
qu'on ne savait pas trop par quel Bureau-distributeur devait être
remis le courrier au responsable de la Poste dans cette commune....

Une réponse....

Voici la réponse demandée faisant suite à la question posée, page 41, dans notre bulletin n° 61 de décembre 1993.

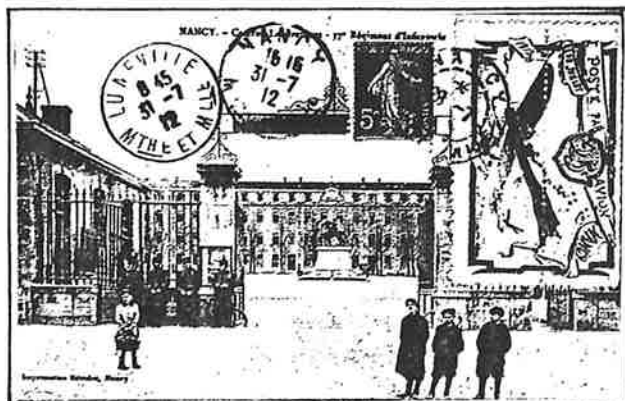
Examinons dans le détail cette carte postale d'un "premier vol" aéro-postal de NANCY à LUNEVILLE, le 31 juillet 1912.



- 1° - l'affranchissement postal à 5 centimes pour le régime intérieur est absent;
- 2° - ce pli n'a pas été taxé à l'arrivée. Seule la vignette représente une taxe aérienne de 25c. et son oblitération du 28-7-1912 (soit 3 jours avant ce vol) correspond à la date du dépôt à la Poste;
- 3° - on ne trouve ni le cachet de vol du départ (le 31-7-1912),
- 4° - ... ni celui de l'arrivée.

Par contre, l'analyse d'un pli (ci-dessous) ayant été réellement transporté permet de constater que :

- a - un cachet oblitére le timbre-poste et la vignette le 28-7-1912;
- b - un timbre-à-date du 31-7-1912 de NANCY, à 15h.15, figure au départ (jour du vol);
- c - le cachet d'arrivée à LUNEVILLE, le 31-7-1912, à 8h.45, est régulièrement apposé (en réalité, l'heure d'arrivée de l'appareil se situe à 7h.33, soit 27 minutes pour les 17 kms séparant les 2 villes).



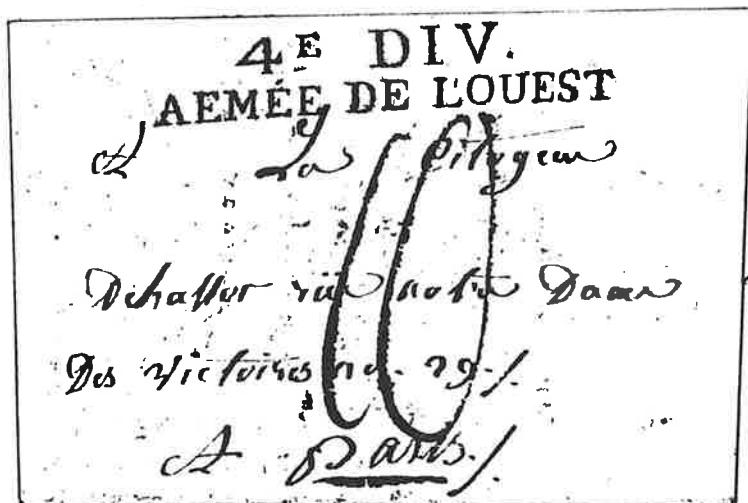
Conclusion : cette carte est une "fabrication" de complaisance et n'a pas été transportée par avion, l'oblitération n'ayant été apposée que "pour faire plaisir", par un complice !

Claude BELLEIL

MARCOPHILIE et HISTOIRE

C'était il y a 200 ans

Tout marcophile devrait lire le contenu des lettres qu'il acquiert souvent par la seule marque postale qui y est frappée. Car cette lecture réserve parfois d'heureuses surprises....et derrière l'objet collectionné, transparaissent alors des fragments de notre mémoire, de notre histoire.



La lettre qui nous occupe ici est frappée de la marque postale bien connue de la 4^e Division de l'Armée de l'Ouest, de couleur noire, avec la fameuse erreur "AEMEE" au lieu de "ARMEE".

Rappelons que l'Armée de l'Ouest est créée par décret de la Convention du 2 octobre 1793, afin de combattre plus efficacement l'insurrection vendéenne qui a débuté en mars. Postalement, elle comprend un Bureau central et 4 Bureaux divisionnaires. La 4^e Division siégeant à NANTES et regroupant surtout l'ouest de la Vendée

Notre lettre est adressée par un soldat républicain à sa femme résidant à PARIS, et est donc taxée à 10 sols. Elle est datée du "camp de BOUIN, le 23 frimaire 1^{er} an 2 de la République" (soit le 13 décembre 1793). Mais laissons parler le citoyen D'HALLLOT :

" J'ai reçu ma chère amie votre lettre en date du 30 brumaire; je suis enchanté de vous savoir bien portante. Je vous ai mandé que j'avais le bonheur de commander le régiment; vos vœux sont accomplis, j'ai eu le plaisir de le conduire au feu. Car, le 14 de ce mois (4 décembre 1793) nous avons attaqué avec une colonne de 800 hommes une petite ville appelée BOUIN située au bord de la mer et au milieu des marais; les Brigands y étaient au nombre de 8 à 10.000 hommes. Nous les avons chassés et mis en fuite et nous leur avons pris 2 drapeaux blancs (lesquels seront envoyés à la Convention) et 5 pièces de canons.

(...) Il faut que je vous rende compte des difficultés du local. Figurez vous un marais de 7 lieues de tour que notre colonne a été obligée de tra-

.../...

verser, lequel est coupé par une très grande quantité de fossés pleins de vase et d'eau. Nous avons été forcés de les passer tous en nous mettant dans l'eau. Pour moi, vu ma grande taille, j'en ai eu jusqu'à la moitié du corps, et j'en ai passé plus de 30, je ne vous dis que la vérité; au surplus cette action a été si belle que l'officier général conduisant la colonne doit en rendre compte à la Convention en lui envoyant les 2 drapeaux. Nous étions même obligés de casser la glace avec le poids de notre corps, attendu qu'elle n'était pas assez forte pour nous porter, et je me suis trouvé plus d'une fois pris et par la vase et par la glace; je m'en suis bien tiré à un très gros rhume près; et rien pour se changer, les chevaux n'ayant pu nous suivre (...)"

Il s'agit, on l'aura compris, d'un récit authentique d'un des plus célèbres faits d'armes de la guerre contre CHARETTE : la Prise de BOUIN par les Républicains, commandés par JORDY, DUFOUR et GUILLEME, sous les ordres de HAXO, le 6 décembre 1793. On sait que Charette et 800 de ses hommes (il en avait 1.500 et non 8 à 10.000 !) ont réussi à fuir en franchissant les fossés à la ningle, guidés par un habitant du pays vers une issue non gardée !

J. FAGE
(A.P.Y.)

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Nadine, la charmante secrétaire de notre Trésorier-Général-Président, commence, paraît-il, à s'intéresser à la philatélie. Aussi, examine-t-elle les affranchissements du courrier reçu à l'Agence AXA-DUPOND. Quelle ne fut pas sa surprise de trouver (cf. ci-dessous) une "Liberté" auto-collante (pas la liberté, le timbre...) avec une dentelure genre SUSSE. Renseignements pris, il s'agirait de carnets ainsi confectionnés pour lutter contre la fraude. Ne dit-on pas que quelques "rigolos" réalisaient des copies en couleur des anciens carnets non dentelés et se servaient de ces faux pour affranchir leur courrier. Hypothèse vraisemblable, mais il faudrait être "gonflé" !!!



AXA Assurances

Amédée DUPOND

Agent Général

20, rue Foch - B.P. 706

85017 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

Les Bureaux français à l'étranger

PORT-SAID

Comme chacun sait, PORT-SAID, situé à l'entrée du Canal de SUEZ, est un important port égyptien. Un Bureau de Poste français y fut installé dès 1867. On utilisa les timbres de France, sans surcharge, jusqu'en 1876. De 1877 à 1899, les timbres métropolitains furent surchargés "PORT-SAID", mais le système monétaire français s'appliqua jusqu'en 1921.

Pour des raisons politiques et financières, ce Bureau fut remis à l'Egypte le 1er avril 1931.

On distingue trois périodes bien différentes.

- période 1876-1899 : surcharge ci-dessous effectuée sur type SAGE

25c

+ surcharge

VINGT-
CINQ

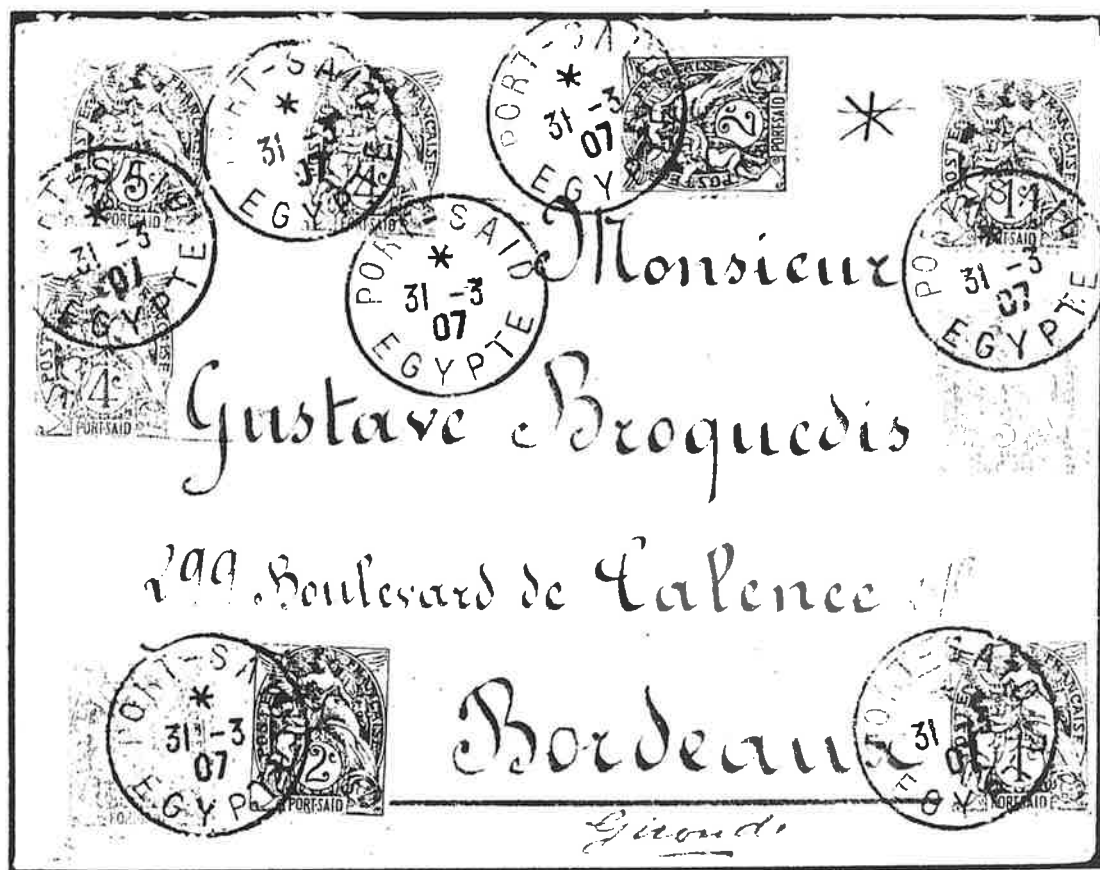
uniquement sur le 10 centimes noir/lilas toujours sur SAGE.

A noter qu'il existe une surcharge ne comportant que le mot VINGT-CINQ apposé en rouge.

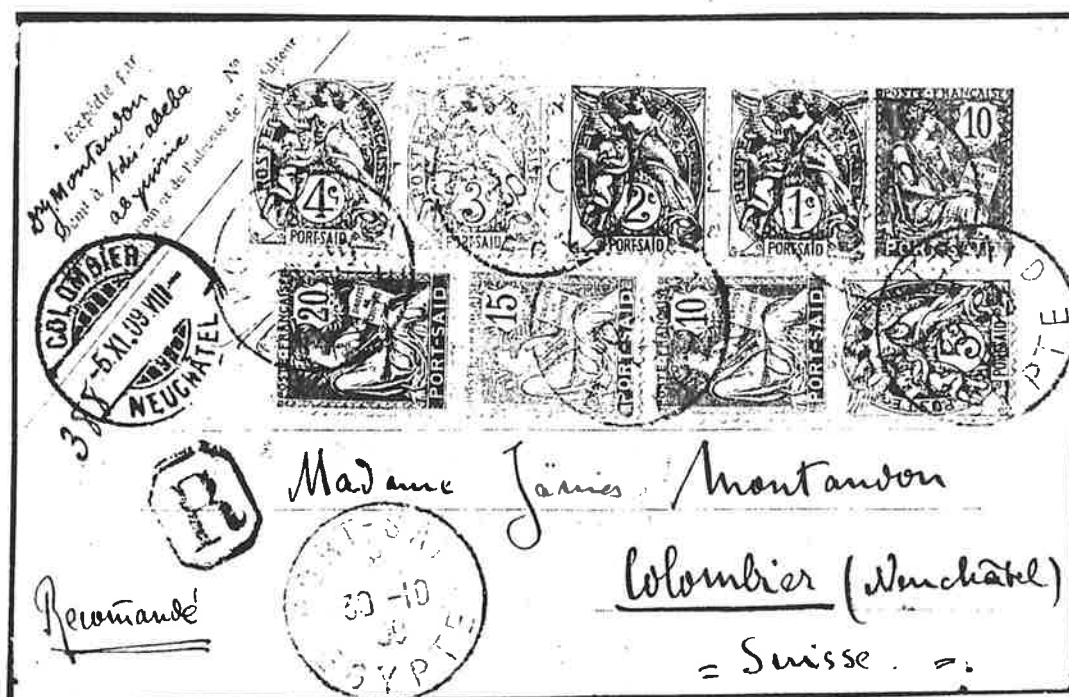
- période 1902-1920 : les surcharges disparaissent et font place à des vignettes aux types BLANC, MOUCHON et MERSON, avec le mot "PORT-SAID" directement imprimé.

C'est la plus courante avec, toutefois, de nombreuses nuances de teintes dans chaque type.

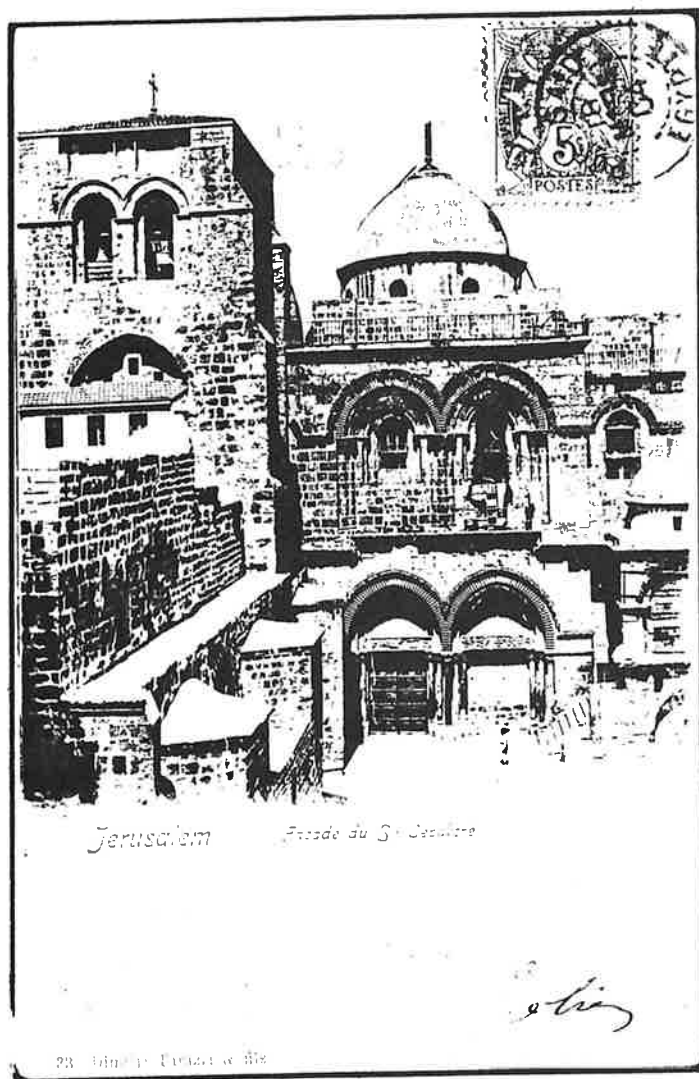




Lettre simple affranchie uniquement avec des timbres au type BLANC



Carte postale recommandée au départ de PORT-SAID pour la SUISSE



Carte postale affranchie irrégulièrement avec un timbre de la Métropole

- période postérieure à 1920 :

Nous avons vu, ci-dessus, que le système monétaire français disparaissait en 1921.

Les valeurs en francs et centimes firent l'objet d'une surcharge **locale** en "Millièmes". Cette première série est assez rare authentique, variétés non comprises.



2 M. sur 5c.



5 M. sur 3c.



5 M. sur 4c.



10 M. sur 4c.



15 M. sur 4c.

Mais pourquoi est-elle rare ? Tout simplement parce qu'il ne restait que 475 séries de timbres sur place, au Bureau de Poste, au moment de l'opération. Les nombreux "magouilleurs" de l'époque ont très bien pu, a posteriori, faire venir de France des feuilles "PORT-SAID" en vente chez les négociants de PARIS, ou acheter sur place les timbres détenus par les gros utilisateurs (banques...) ou les particuliers, puis les faire surcharger par un imprimeur "officiel" ou non, d'autant plus qu'on rencontre de nombreuses variétés de toutes sortes.



avec accent circonflexe sur le 1er e de Millièmes



doubles surcharges



surcharges renversées

Il paraît donc nécessaire d'être prudent... bien que toutes ces variétés soient cataloguées avec des cotes relativement élevées.

Question...et réponse : comment distinguer les "vraies" des "fausses", étant donné que les surcharges sont strictement identiques ? Mais, n'aurait-on pas utilisé les mêmes matrices ?

Toutefois, il a été reconnu que quelques feuilles d'ALEXANDRIE s'étaient glissées parmi celles de PORT-SAID. Elles furent l'objet de la même surcharge ...et des mêmes variétés.



sur timbre d'ALEXANDRIE
avec surch. renversée

A noter qu'une seconde série de surcharges officielles a été réalisée en 1921 sur des valeurs différentes de celles ci-dessus.



ce qui n'empêche pas de rencontrer, à nouveau, des variétés de même nature.



sur timbre du LEVANT



Erreur : 2 Millièmes
au lieu de 5



Double erreur : 2 Millièmes
au lieu de 5 et surcharge
renversée



Erreur : 2 Millièmes
sur LEVANT

Le Ministre des Postes se décida enfin à faire effectuer ces surcharges à PARIS. Elles sont très différentes des autres et, comme par hasard, les variétés d'impression disparaissent à une exception près (chiffres plus espacés sur le 1 Fr lie-de-vin et olive MERSON).

Mais il en existe 2 types :

- le premier, sans barres d'annulation



- le second, avec barres d'annulation apposées sur l'ancienne valeur.



Le dernier timbre de type français (BLANC) fut réalisé sans surcharge en 1927.



(à suivre)

Y. PAUVERT

MARINA
MARINA
MARINA



prêt à
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau
LA ROCHE-SUR-YON
Tél: 51.37.02.97

COIFFURE — BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17. avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28



ADHÉREZ

à l'Amicale Philatélique Yonnaise

Vous serez bien conseillé
et vous pourrez vous procurer
tous les timbres désirés.

OLONNES PHILATÉLIE

85100 Les Sables d'Olonne



54 bis rue Nationale
Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL
Cartes Postales
ACHAT et VENTE



1993
ÉTAIT
LE
CINQUANTIÈME
ANNIVERSAIRE

DE
L'AMICALE
PHILATÉLIQUE
YONNAISE

Donkey Shot.

PHILATELIE *G. Dupuis*



2, rue des Deux-Ponts
44000 NANTES
Tel. 40.20.45.71

TIMBRES
CARTES POSTALES
MATÉRIEL PHILATELIQUE

ACHAT ET VENTE
SPECIALISTE EN TIMBRES THÉMATIQUES



DEPOSITAIRE DES MARQUES : YVERT -
LEUCHTTURM - SAFE - DAVO - LINDER -

Pour vos lunettes

2 Magasins à votre service

**OPTIQUE
COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89
29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09
LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

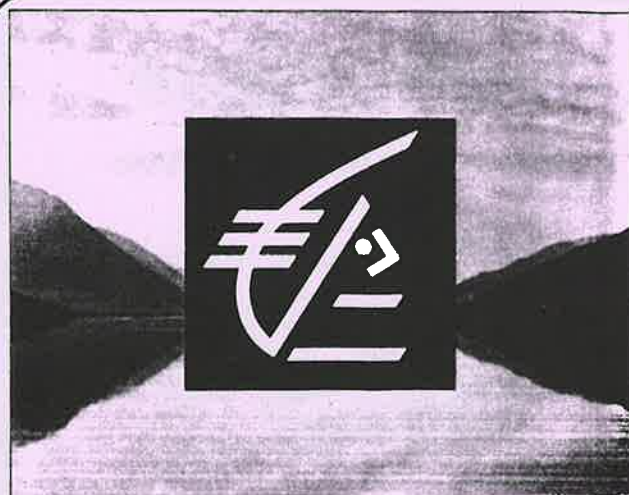
24, Rue Maréchal-Lyautey
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07 Toutes les Réparations


Ateliers CHENU

TOUTE LA PUBLICITE

**LA ROCHE-SUR-YON
MOUILLERON-LE-CAPTIF
MONTAIGU**



**LA SIGNATURE
DE NOUVEAUX HORIZONS**



CAISSE D'ÉPARGNE
L'AMI FINANCIER

1940-1941

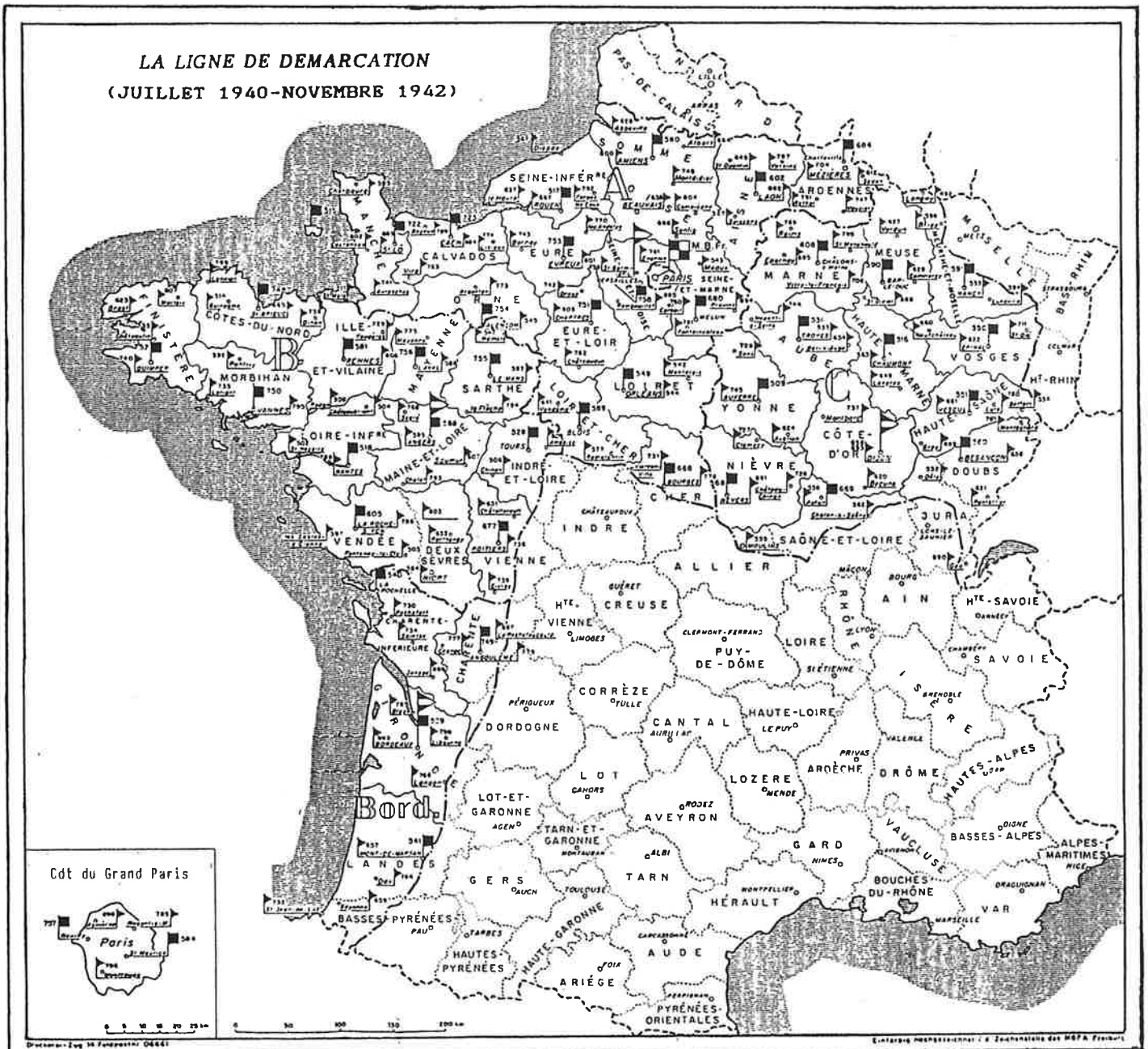
LES CARTES POSTALES INTERZONES

"INADMISES"

1940-1941

LES CARTES POSTALES INTERZONES

"INADMISES"



Partant d'Amèguy (Basses-Pyrénées) cette ligne longeait par l'Est les R.N. 133 et 132 pour gagner Mont-de-Marsan et Langon et s'infléchir ensuite, à l'Est, en se tenant à 20 kilomètres environ de la voie de chemin de fer Libourne-Tours ; puis elle traversait le Cher à Bléré et rejoignait Moulins par Vierzon en laissant Bourges et Nevers en zone occupée. Après, la ligne franchissait la Loire en remontant vers le Jura et s'incurvait au-dessous de Dole pour contourner Gex par le Sud et s'élever vers la frontière suisse qu'elle atteignait aux alentours de Pougny (Ain), s'arrêtant ainsi à la limite de la Haute-Savoie qui était sous occupation italienne.

C'était un tracé très fantaisiste qui ne respectait ni la géographie ni les limites départementales et qui avait été décidé à la volonté des Allemands après d'innombrables discussions avec les représentants du gouvernement.

NON ADMIS RETOUR A L'ENVOYEUR

Après l'interdiction des relations postales entre la zone occupée et la zone libre, des négociations s'engagèrent entre les gouvernements français et allemand pour mettre au point un règlement permettant un échange de correspondance entre les familles résidant de part et d'autre de la ligne de démarcation.

Par une note datée du 23 Septembre 1940, la Direction de l'Exploitation Postale informait le public que les autorités allemandes d'occupation venaient d'admettre la circulation quotidienne, vers chaque zone, de cartes postales spéciales destinées à renseigner les familles sur la situation de leurs parents.

Ces cartes étaient fabriquées et mises en vente exclusivement par les soins de l'administration ; mais en raison des difficultés d'approvisionnement, elles furent imprimées sur du carton de médiocre qualité et de couleurs différentes.

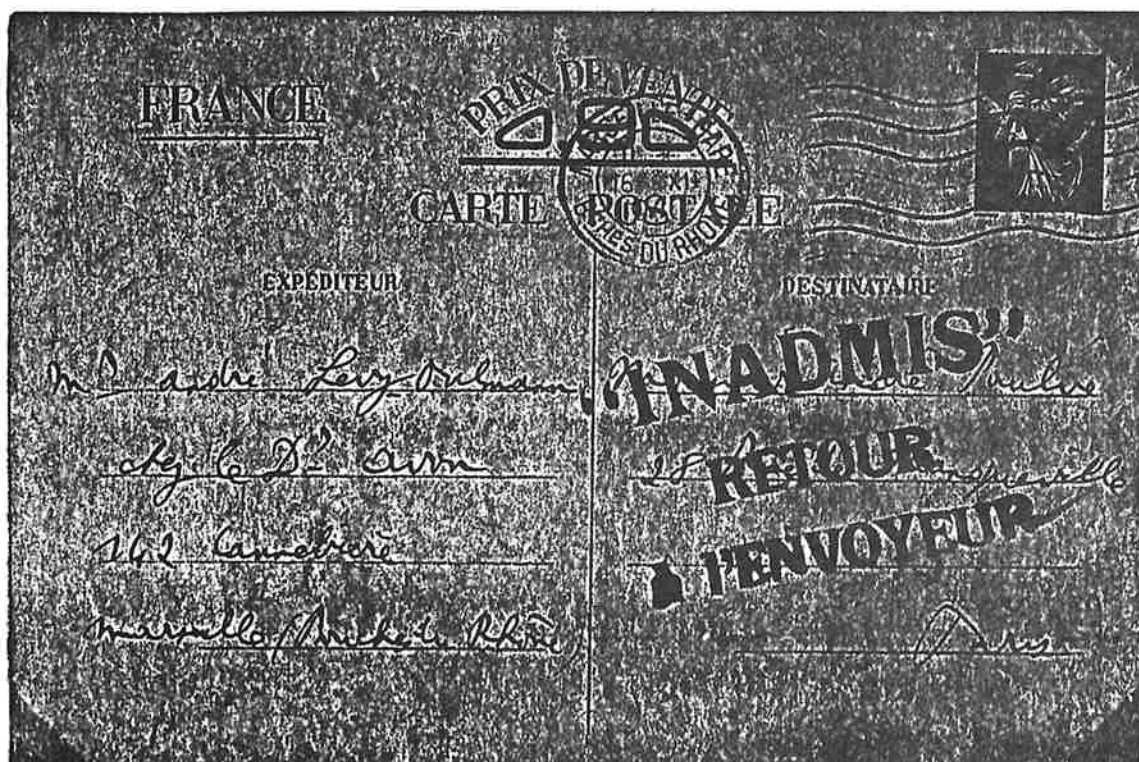
La vente eut lieu, à partir du 26 Septembre, dans les bureaux et établissements de poste, bureaux de tabac et par les facteurs ruraux au cours de leurs tournées, et ce, au fur et à mesure de la fabrication. Il ne pouvait être délivré plus de dix cartes au même acheteur.

De sévères restrictions étaient imposées car la correspondance ne pouvait s'effectuer qu'à l'aide de ces cartes qualifiées de familiales, présentant au recto la reproduction d'un timbre-poste sans indication de valeur ; au verso figuraient quatre lignes d'instructions et treize comportant différentes formules, en partie imprimées, ayant trait à la vie quotidienne, à l'amitié, que l'expéditeur devait compléter dans des conditions très strictes. Le prix de vente était fixé à 0,90 F. (0,80 pour l'affranchissement et 0,10 pour le carton) ; aucune adjonction de timbre-poste n'était admise.

Au cours du mois d'Avril 1941, à la demande des autorités allemandes, la couleur crème devint obligatoire.

Les cartes étaient recueillies dans toutes les boîtes du territoire. Les bureaux de dépôt devaient s'assurer de l'authenticité des formules employées et vérifier que la correspondance répondait aux conditions requises. Toute carte irrégulière était renvoyée à l'expéditeur frappée de la mention INADMIS.

INADMIS



16 décembre 1940

Marseille-Gare pour Paris

Après avoir complété cette carte strictement réservée à la correspondance d'ordre familial, biffer les indications inutiles. — Ne rien écrire en dehors des lignes.

ATTENTION. — Toute carte dont le libellé ne sera pas uniquement d'ordre familial ne sera pas acheminée et sera probablement détruite.

Marseille le 14 X 1940

Nous sommes tous en bonne santé mais quelque peu fatigués.
 Ton père qui a été légèrement, gravement malade, blessé, mais qui va mieux.
 Il a eu de la chance d'être tué prisonnier.

Nous sommes tous satisfaits d'être absolument sans nouvelles.
 de toi depuis longtemps. La famille Paulus, j'espère va bien.

Nous n'avons pas besoin de provisions en France nous te les demandons.
 nouvelles, bagages. Père, maintenant, est de retour à New York.

Je ne sais s'il travaille à Il est encore très fatigué et va rentrer
 à l'école de Valbonne.

Je serai heureux de pouvoir aller à Paris très prochainement.
 Il paraît que tu es venue ici. Pourquoi n'es-tu pas venue
 nous voir. Tu nous as promis de venir à toi.

Affectueuses pensées. Baisers cordiaux

Signature.
 André Lévy Dubouché

FRANCE

PRIX DE VENTE
0,90

CARTE POSTALE

EXPÉDITEUR

Famille Lemaître-Oizan
49 Rue Paul, Zert
Lorient
Morbihan

DESTINATAIRE

Madame Genevieve Blanchard
Domaine des Permaillon
Bir-Ojedid Charent
par Casablanca
Maroc

INADMISSIBLE

RETOUR A L'ENVOYEUR

18 décembre 1940

Lorient pour Casablanca

Après avoir complété cette carte strictement réservée à la correspondance d'ordre familial, biffer les indications inutiles. — Ne rien écrire en dehors des lignes.

ATTENTION. — Toute carte dont le libellé ne sera pas uniquement d'ordre familial ne sera pas acheminée et sera probablement détruite.

Lorient le *17 Décembre* 1940

en bonne santé fatigué

légèrement, gravement malade, blessé

tué prisonnier.

décédé sans nouvelles.

de La famille va bien.

besoin de provisions d'argent

nouvelles, bagages, est de retour à

travaille à va entrer

à l'école de a été reçu

aller à le

Nous sommes tous en bonne santé et voudrions
bien avoir de vos nouvelles ; votre dernière carte était parée de
Affectueuses pensées. Baisers 21 Novembre
a tous et bonne année
Bonne santé pour 1941

Signature.
M. Lemaître
et toute la famille

FRANCE

PRIX DE PARIS
0,90
1940

CARTE POSTALE

GOUVERNEMENT
NOUVEAU
DIPLOME

EXPÉDITEUR

DESTINATAIRE

M. H. L. Stenbach
20 rue Gramont Paris
(France)

M. L. B. Meyers
24 rue
St Fons -
(Rhône)

Libelle
L. B. Meyers
24 rue
St Fons -
(Rhône)

25 décembre 1940

Paris Gare du Nord pour St-Fons (Rhône)

Après avoir complété cette carte strictement réservée à la correspondance d'ordre familial, biffer les indications inutiles. — Ne rien écrire en dehors des lignes.

ATTENTION. — Toute carte dont le libellé ne sera pas uniquement d'ordre familial ne sera pas acheminée et sera probablement détruite.

Paris, le 25/12 1940.

Moi et Martin en bonne santé, Juliette est encore fatigué, mais elle est de retour, légèrement, gravement malade, blessé, dir nous et se remet tout doucement, prisonnier.

Quel triste Noël, écoutez il fait si froid sans nouvelles de... La famille, ma mère, les enfants, va bien.

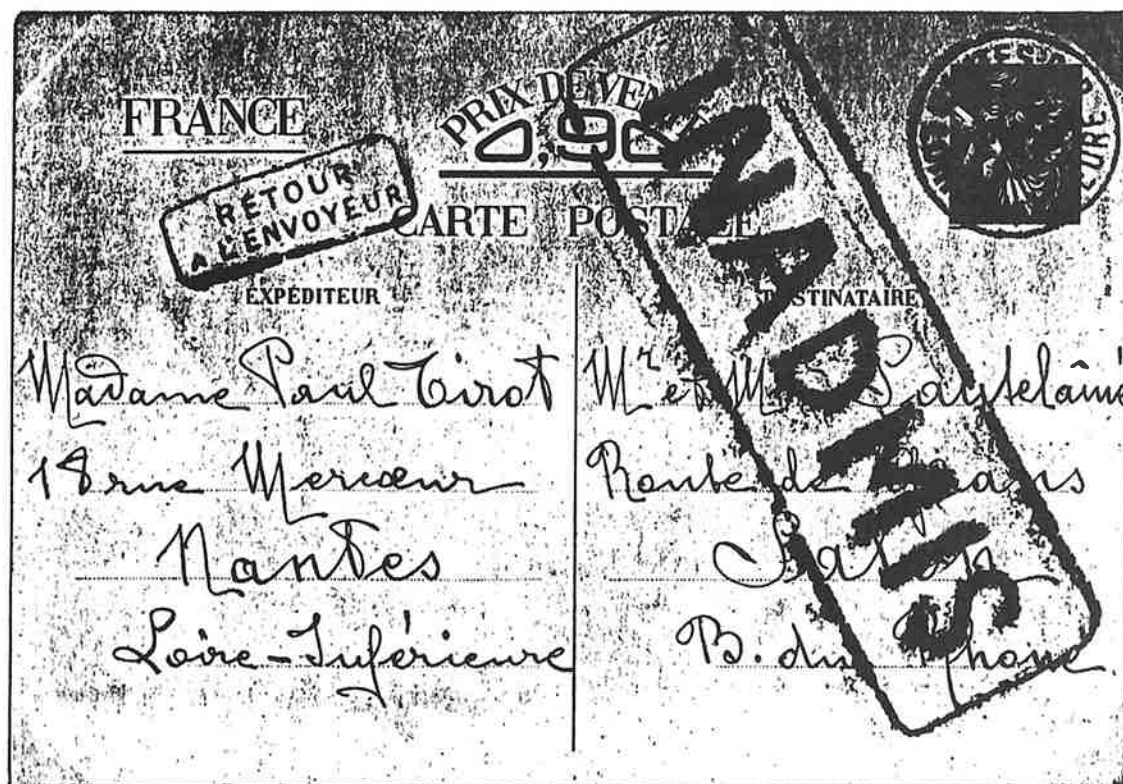
Elle a toujours besoin de provisions et d'argent.

nouvelles, bagages. J'étais si content, est de retour chez moi.

Je ne travaille toujours pas, si on pouvait va entrer à l'école de... avec toi en vacances, comme autre été reçu par... Chère amie, nous te allons à... de... avec une bonne et heureuse année, meilleurs que 1940, sans guerre, sans la paix pour tous.

Affectueuses pensées. Baisers.

Signature: *[Signature]*



31 décembre 1940

Nantes pour Salon (Bouches-du-Rhône)

Après avoir complété cette carte strictement réservée à la correspondance d'ordre familial, biffer les indications inutiles. — Ne rien écrire en dehors des lignes.

ATTENTION. — Toute carte dont le libellé ne sera pas uniquement d'ordre familial ne sera pas acheminée et sera probablement détruite.

Nantes le 30 déc. 1940

Nous sommes en bonne santé. fatigué.

légèrement, gravement malade, blessé.

tué. prisonnier.

décédé. sans nouvelles.

La famille de Nantes va bien.

besoin de provisions d'argent.

nouvelles, bagages. Paul est de retour à Nantes réformé.

travaille à. va entrer.

à l'école de. a été reçu.

aller à. le.

Raymond est toujours à Nuremberg. Il reçoit bien lettres et colis. sa santé se maintient.

Affectueuses pensées. Baisers. Signature, Made

Vous de bonne année et de bonne santé

ZONE LIBRE = INADMIS

Les services de contrôle allemand avaient constaté qu'une forte proportion de cartes familiales étaient, bien qu'irrégulièrement libellées, acheminées sur leur destination en raison, sans doute, de l'insuffisance du contrôle exercé dans les services postaux français.

Les autorités allemandes faisaient alors connaître leur décision de surseoir à l'octroi de nouvelles facilités et leur intention, s'il n'était pas mis un terme à ces abus flagrants, de supprimer l'autorisation de correspondre par carte familiale entre les deux zones .

Aussi, par une note du 4 Décembre 1940, parue au Bulletin Officiel du 31 Décembre, la direction de l'exploitation postale rappelait aux directeurs régionaux, départementaux et de lignes d'ambulants, que seules seraient admises les cartes conformes aux prescriptions suivantes :

- "1 - La correspondance doit être de caractère familial ;
 - 2 - Rien ne doit être écrit en dehors des lignes ;
 - 3 - En regard des mentions imprimées, peuvent seules, être ajoutées les indications manuscrites se rapportant directement à ces mentions ;
 - 4 - Si les mentions imprimées sont biffées, la ligne ou portion de ligne sur laquelle elles figurent doit rester en blanc ;
 - 5 - Seules, les deux dernières lignes sont réservées à la correspondance familiale libre.
- Aucune adjonction de timbre-poste n'est admise."

La note spécifiait entre autres, que :

"Dans tous les bureaux de dépôt, le receveur ou un agent nommé désigné, s'assurera de la régularité des cartes et sera responsable de ce contrôle.

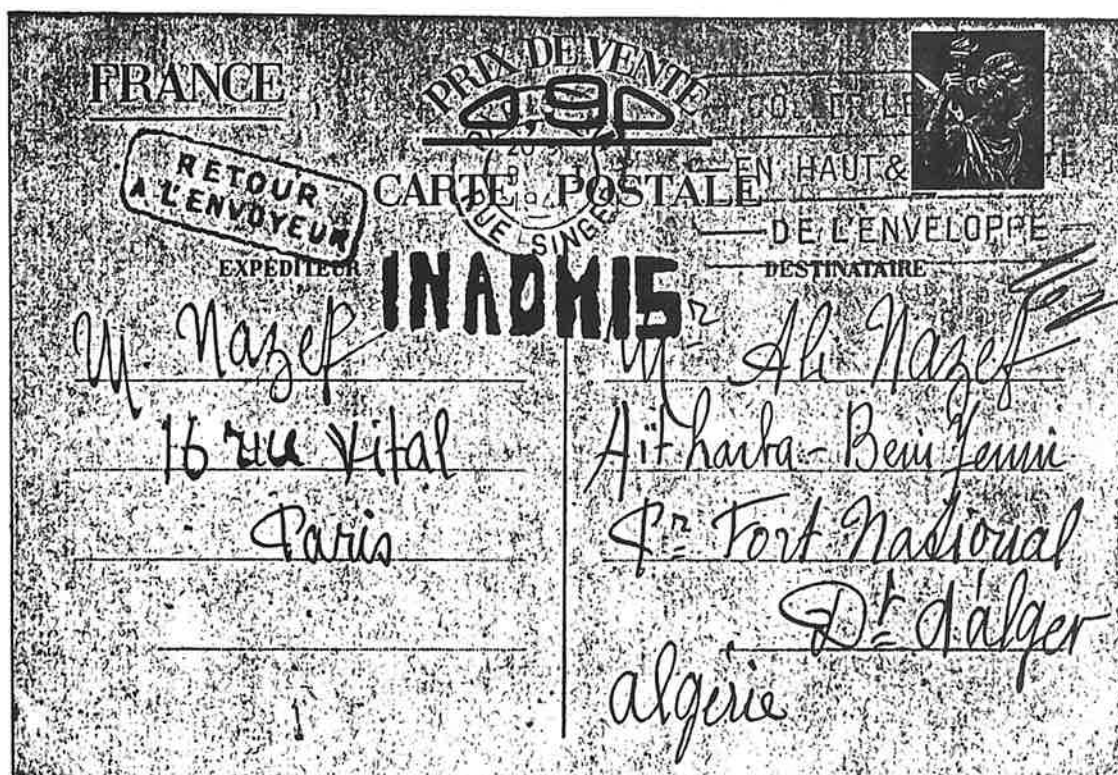
Le service de "Paris R.P. - cartes familiales" procèdera, avant remise au service allemand, à la vérification de la totalité des envois originaires de la zone occupée.

Pour permettre d'effectuer la même vérification en zone non occupée, le bureau de poste de Vichy centralisera, dorénavant, les envois à destination de la zone occupée, au lieu et place du bureau-gare de Saint-Germain-des-Fossés."

La question avait été posée de savoir s'il était permis d'ajouter sur les cartes postales familiales, à la suite des mentions "Affectueuses pensées, baisers", un complément de texte manuscrit se rapportant à ces mentions. Une note du 23 Janvier 1941 de l'exploitation postale répondit par la négative et précisait que les instructions données précédemment concernant le contrôle des cartes postales familiales devaient être appliquées à la lettre.

Toutes ces dispositions entraînèrent un examen plus attentif et les cartes, dont le texte n'était pas rédigé dans les formes prescrites, étaient renvoyées à l'expéditeur frappées d'une empreinte dont la formule s'adaptait aux circonstances du moment et où le terme INADMIS figurait le plus souvent.

RETOUR A L'ENVOYEUR
ZONE OCCUPEE
INADMIS



9 janvier 1941

Paris pour Alger

Après avoir complété cette carte strictement réservée à la correspondance d'ordre familial, biffer les indications inutiles. — Ne rien écrire en dehors des lignes.

ATTENTION. — Toute carte dont le libellé ne sera pas uniquement d'ordre familial ne sera pas acheminée et sera probablement détruite.

le 9 Janvier 1941

en bonne santé

légèrement, gravement malade, blessé.

tué

décédé

de - La famille

besoin de provisions

nouvelles, bagages.

travaille à

à l'école de

aller à

fatigué.

prisonnier.

sans nouvelles.

va bien.

d'argent.

est de retour à

va entrer

a été reçu

Je t'embrasse bien, bonne nuit à Louis

Affectueuses pensées. Baisers. de nous deux

Signature.

F. et B. Nazef

Après avoir complété cette carte strictement réservée à la correspondance d'ordre familial, biffer les indications inutiles. — ~~Ne rien écrire en dehors des lignes.~~

ATTENTION. — Toute carte dont le libellé ne sera pas uniquement d'ordre familial ne sera pas acheminée et sera probablement détruite.

Paris, le 15 janvier 1941

Nous ~~sommes~~ en bonne santé ~~fatigué.~~
~~légèrement, gravement malade, blessé.~~
~~tué~~ ~~prisonnier.~~
~~décédé~~ ~~sans nouvelles.~~
~~de sommes heureux~~ La famille à Paris va bien.
~~besoin de provisions~~ d'argent.
~~nouvelles, bagages.~~ est de retour à
~~pas repris encore~~ travaille à ~~va entrer~~
à l'école de Carmen est presque première a été reçu
~~aller à~~ ~~le~~
Affectueux de nous deux à tous, sans oublier les Bahis et Marcel
santé pour le nouveau né que fait Joseph, toujours à l'école
Affectueuses pensées. Baisers. à tout le monde Signature,
H. & C. Khouri

NON ADMIS

15 janvier 1941

Paris pour Grenoble

FRANCE

PRIX DE VENTE
0,90

CARTE POSTALE

EXPÉDITEUR

M^r H. Khouri
3 Rue Felix Niern
Paris 18

DESTINATAIRE

M^{me} Cheylus
2 Rue Président
Carnot
Grenoble
Isère

RETOUR
À L'ENVOYEUR

PARIS

marque allemande de contrôle

FRANCE		PRIX DE VENTE 0,90	
		CARTE POSTALE	
EXPÉDITEUR	DESTINATAIRE		
Lydie Maugras 19 rue de la Palud Marseille (B. d. R.)		M ^{me} Tract-Baverey 2 rue Victor-Hugo Belfort Haut-Rhin	

24 janvier 1941

Marseille-Gare pour Belfort

marque de censure

Après avoir complété cette carte strictement réservée à la correspondance d'ordre familial, biffer les indications inutiles. — Ne rien écrire en dehors des lignes.
ATTENTION — Toute carte dont le libellé ne sera pas UNIQUEMENT d'ordre familial ne sera pas acheminée et sera probablement détruite.

Marseille le 24/1 1941

Êtes-vous toujours en bonne santé ? Fatigué ? 

Malade ? Gravement malade ? Blessé ?

Travail ?

décédé ?

de vous ?

La famille ?

besoin de provisions ?

argent ?

nouvelles ?

travail ?

à l'école de ?

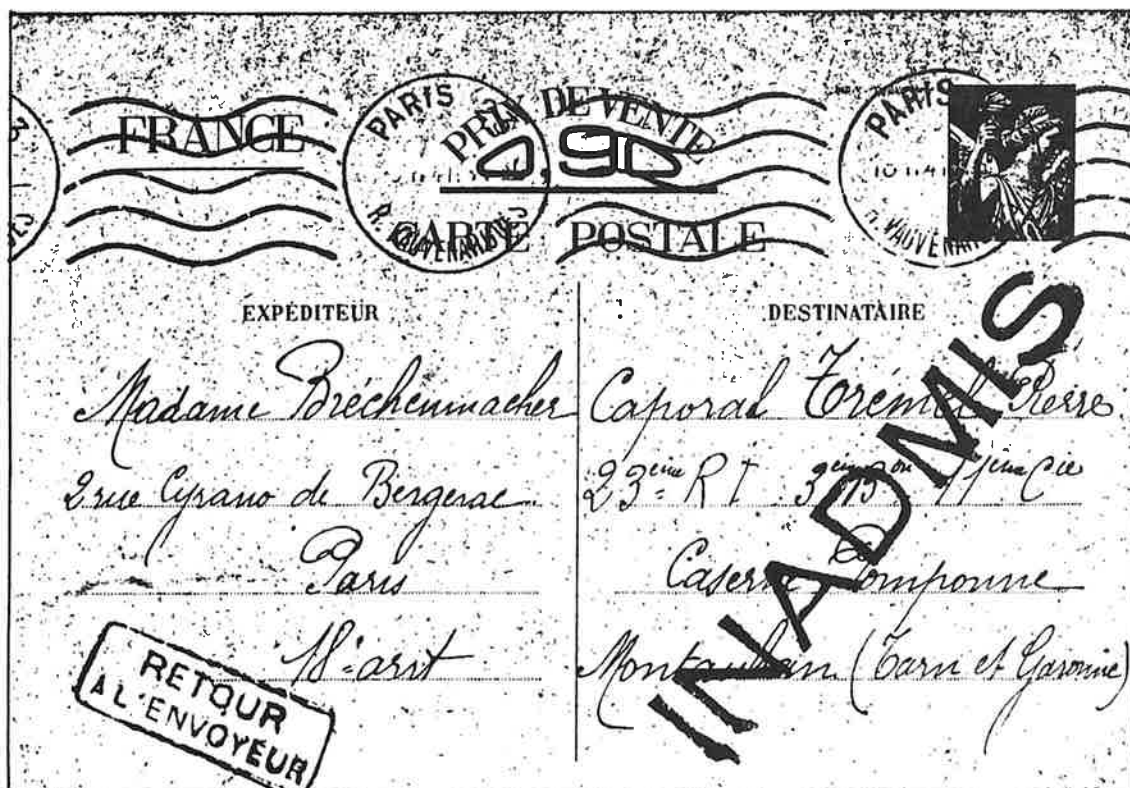
vos filles sont-elles ?

à été reçu ?

Je pense beaucoup à vous et les vôtres. Jean est à Lyon. donnez-moi de vos nouvelles, recevez mes meilleurs vœux pour tous.

Affectueuses pensées. Baisers pour vous

Signature : Lydie



18 février 1941

Paris pour Montauban

Après avoir complété cette carte strictement réservée à la correspondance d'ordre familial, biffer les indications inutiles. — Ne rien écrire en dehors des lignes.

ATTENTION. — Toute carte dont le libellé ne sera pas uniquement d'ordre familial ne sera pas acheminée et sera probablement détruite.

Paris le 18 Février 1941

Je suis en bonne santé — fatigué —
légèrement, gravement malade, blessé —
tué — prisonnier —
décédé — J'ai reçu tes nouvelles.
La famille — va bien.
besoin de provisions — d'argent.
nouvelles bagages. — est de retour à —
travaille à — va entrer
à l'école de — a été reçu
aller à — le —

Je t'espère pour An Mass comme soutien de famille. Les tues et les
Grand Mère n'est pas plus mal. Quelle embrasse les photos de maman, papa, etc.

Affectueuses pensées. Baisers.

Signature.
Alice

Après avoir complété cette carte strictement réservée à la correspondance d'ordre familial, biffer les indications inutiles. — Ne rien écrire en dehors des lignes.
ATTENTION. — Toute carte dont le libellé ne sera pas UNIQUEMENT d'ordre familial ne sera pas acheminée et sera probablement détruite.

Lyon le 26 Mars 1941

Je suis toujours en bonne santé et pas du tout fatigué.
légèrement gravement malade, blessé.
tué prisonnier.
reste J'ai eu de sans nouvelles
 de Constance J. en prison La famille va bien.
besoin de provisions d'argent.
nouvelles, bagages
travaille à va entrer

INADMIS
est de retour

A l'école de _____ a été reçu

Je vais peut-être aller à St Jean de Daye le 13 avril 1941.

Ne comptez pas trop tard de même sur moi pour l'école
J'espère vous trouver tous là bas en France saine

Affectueuses pensées. Enlèvera

Signature.

Cyber

26 mars 1941

Lyon pour St-Jean-de-Daye (Manche)

FRANCE

PRIX DE VENTE
 27
 CARTE POSTALE
 RHONE

LES TÉLÉGRAMMES
 URGENTS
 LES PLUS RAPIDES
 DESTINATAIRE

EXPÉDITEUR

Louis Yver DPESM
18 Ave Berthelot 18
Lyon III
Rhône

Honoré et Madame Yver
St Jean de Daye
Manche

Note relative à la suppression des cartes postales familiales
(Bulletin Officiel des P.T.T. du 20 Juillet 1941)

"Les cartes postales familiales ne présentant plus aucun intérêt depuis qu'il est possible de communiquer librement au moyen de cartes postales ordinaires, les hautes autorités allemandes viennent de faire connaître que les cartes postales familiales actuellement utilisées pour la correspondance interzones seront supprimées à partir du 1er Août prochain.

Je vous prie en conséquence d'inviter les bureaux et établissements de poste de votre ressort à en suspendre la vente le 31 Juillet courant au soir.

Le public a néanmoins la faculté d'utiliser les cartes familiales en sa possession jusqu'au 14 Août. Les cartes de l'espèce déposées après cette date ne pouvant être acheminées devront être renvoyées aux expéditeurs revêtues de la mention INADMIS."

FRANCE		PRIX DE VENTE 0,50	
INADMIS		POSTALE	
EXPÉDITEUR	DESTINATAIRE		
<i>Mme et M. Giraud</i> <i>Tune Germain</i> <i>102 rue du Cherche-Midi</i> <i>Paris 6^e arr</i>		<i>M. Giraud</i> <i>10 rue St-François 10</i> <i>Palais du Centre</i> <i>Bastia</i> <i>Corse</i>	

ATTENTION

Carte exclusivement réservée à la correspondance familiale

Il est permis d'écrire ci-dessous une correspondance de caractère familial de sept lignes; mais il est strictement interdit d'écrire entre les lignes ou de donner des nouvelles qui n'auraient pas ce caractère. Il est indispensable d'écrire très lisiblement pour faciliter le contrôle des autorités allemandes.

Toute carte irrégulière dans la forme ou dans le fond ne sera pas acheminée; sa valeur d'achat ne sera pas remboursée.

Chers Cousins - Nous sommes très peints d'apprendre le malheur qui vient de vous frapper, et croyez que nous partageons avec vous votre cruelle douleur. Vous ne mériterez certainement pas une si cruelle douleur, mais regrettons d'être aussi éloignés de vous, où nous vous aurions aidés à supporter votre grand chagrin. Ayez du courage. Nous vous embrassons très affectueusement.

Signature: *G. Giraud*

3 novembre 1941

Paris 25
pour Bastia

Maurice BRUNO

SANS COMMENTAIRE....

N° 1432.
Fév. 1903. - Écu 153.

POSTES
ET
TÉLÉGRAPHES.

N° 65.

NOTA. Le présent a déposé entre mes mains un *répissé Mat. 11-50c*
regu doit être rendu au bureau, lors du payement. délivré par le bureau de *Palluaud - Vendée*
le *2 Février 1918* sous le n° *194*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
DE MANDATS, DE BONS DE POSTE
OU DE DÉCLARATIONS DE VERSEMENT.

Ce bordereau sera payé le _____ à _____ h.

* Ce titre ne se trouve pas en état de paiement.
Dès que la régularisation en aura été opérée, le déposant en sera avisé.

A **PALLUAU**, le *16 Février 1918*

* Biffer selon le cas les indications inutiles. *J. Forestier*

1918
16-2
18
PALLUAU
VENDEE

Il y avait donc un détachement de prisonniers de guerre allemands à GRAND-LANDES ?

N° 1432bis.
Carré 447 bis.

POSTES
ET TÉLÉGRAPHES.

DÉPARTEMENT
VENDEE

BUREAU
PALLUAU

Timbre du bureau.



NOTA. — La présente formule ne peut être employée pour des réclamations concernant des mandats internationaux, des mandats de toute nature dont le montant excède 300 francs et des mandats défectueux dont un fragment au moins est produit.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT D'UNE RÉCLAMATION
CONCERNANT

UN TITRE NON PARVENU AU DESTINATAIRE.

(MANDAT DU SERVICE INTÉRIEUR N'EXCÉDANT PAS 300 FRANCS
OU BON DE POSTE.)

M. *Nicolas Chef Détach. P.G. Grandlandes* a déposé au bureau désigné ci-contre
une réclamation relative au (1) mandat } de *Un fr. cinquante* délivré par le
bon de poste } bureau de *Palluaud - Vendée*, le *2 Février 1918* sous le n° *194*

Il est informé qu'avant de pouvoir autoriser le remboursement d'un mandat ou d'un bon de poste signalé comme ayant été perdu, l'Administration doit s'assurer qu'effectivement ce titre n'a pas été payé dans l'un des bureaux ouverts au service des articles d'argent durant la période pendant laquelle il était valable. En conséquence, le remboursement du titre réclamé ne pourra avoir lieu qu'à l'expiration d'un délai (2) de *sept* mois à partir du jour du versement des fonds. Il sera opéré d'office, à l'époque indiquée, si la vérification des pièces de comptabilité établit que le montant de l'envoi n'a pas été payé. Au cas où cette vérification donnerait lieu de constater que le paiement a été effectué, avis en serait donné au réclamant.

A **PALLUAU**, le *16 Février 1918*

La Recevuse

J. Forestier

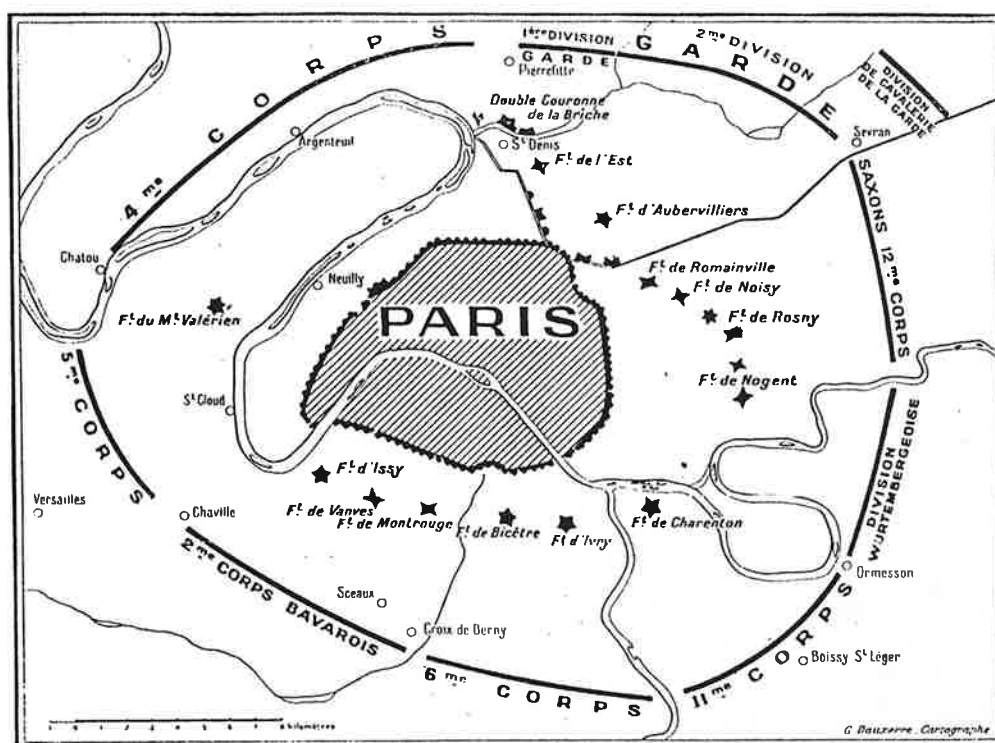
(1) Biffer l'une ou l'autre de ces mentions.

(2) Voir au verso l'indication des délais à l'expiration desquels les mandats et les bons de poste sont remboursés.

LES AEROSTATS-POSTE DU SIEGE DE PARIS AYANT ATTERRI EN VENDEE (1870-1871)

Dans l'histoire contemporaine, le véritable premier service de poste aérienne fut organisé à l'occasion du Siège de PARIS.

Le 18 septembre 1870 marque la date de l'investissement de la capitale, et, dès le 20, il était très difficile, sinon impossible à un homme de franchir les lignes ennemies.



Un service de piétons-messagers destiné à forcer le blocus n'en fut pas moins organisé par l'administration des Postes. Ni le courage et l'ingéniosité ne firent défaut; mais, malgré de multiples essais, le nombre de réussites fut très restreint, car il dépendait d'une rare habileté servie par le hasard. Il ne restait donc plus comme tout moyen de transmission que la voie aérienne, et c'est de ce côté que se portèrent les efforts de l'administration pour faire parvenir hors de la capitale des lettres officielles et privées. Le problème du transport fut alors étudié par le Directeur général des Postes, entouré d'aérostiers avertis.

Le premier ballon monté, dénommé "Le Neptune", partit le 23 septembre 1870 de la place Saint-Pierre à Montmartre.

56 ballons assurèrent le transport du courrier jusqu'au 28 janvier 1871, mais deux d'entr'eux, "LA DELIVRANCE" et "LE BAYARD" vinrent toucher terre sur le territoire de notre département dans des conditions particulièrement mouvementées.

Voici l'histoire de ces deux ballons ayant achevé leur mission en Vendée, ainsi que le texte des télégrammes ayant trait à ces atterrissages

LA DELIVRANCE
(48ème ballon - 2.000 mètres cubes)

Départ de la Gare du Nord le 23 décembre, à 4 heures 30.

Atterrissage le même jour à 11 h.45, à LA BOISSIERE-DES-LANDES, à 12 kms sud de LA ROCHE-SUR-YON.

Distance de PARIS : 450 kms.

Aéronaure : GAUCHET.

Passager : REBOUL.

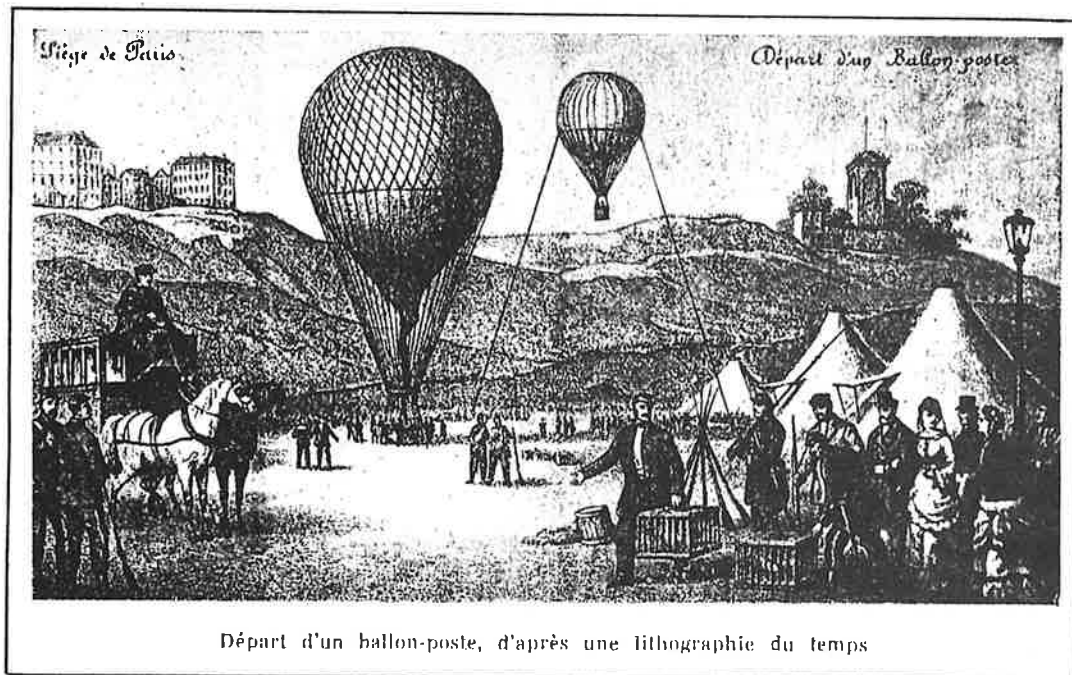
Poids du courrier : 110 kilogs.

Historique : Voyage nocturne des plus pénibles en raison de la température et de l'altitude à laquelle s'effectua le voyage. L'atterrissage semblait devoir se faire normalement lorsqu'un vent d'une rare violence prit l'aéronef au sol et le traina pendant près d'une heure. Il fallut faire une entaille au ballon d'un coup de couteau, ce qui mit fin à cette course folle.

1er télégramme : "La Roche-sur-Yon, 23 - 2 h.17s. Préfet Vendée à D.G., Bordeaux. Un ballon parti ce matin de Paris vient d'atterrir à 3 lieues de La Roche-sur-Yon. J'attends les voyageurs et vous expédierai nouvelles et dépêches aussitôt que possible; aéronautes en bonne santé."

2ème télégramme : "La Roche-sur-Yon, 23 - 3 h.28s. Reboul envoyé du Gouvernement Paris à Gouvernement Bordeaux. Je suis arrivé à la visée Roche-s/Yon. Je pars pour Bordeaux à 5h.. J'apporte dépêches et 4 pigeons."

3ème télégramme : "La Roche-sur-Yon. 23. 4h.s; D^r Poste à DG., Bordeaux. M^r M. Reboul envoyé extraordinaire du Gouvernement, Gauchet aéronaute emportent les dépêches pour le Gouvernement et partirons ce soir à 5h.. Je vais donner cours à la correspondance qui m'a été livrée."



LE BAYARD

(51ème ballon - 2.045 mètres cubes)

Départ de la gare d'Orléans le 29 décembre, à 4 heures.

Atterrissage le même jour, à 10 heures, à la Thibaudière, près de Saint-Julien-des-Landes, à 5 kms N.O. de La mothe-Achard.

Distance de Paris : 466 kms.

Aéronaute : REGINENSI

Passager : DUCOUX.

Historique : Si ce voyage, effectué par un fort vent Nord-Est à la vitesse de 75 kms à l'heure, n'avait pas été interrompu en temps voulu, à 17 kms à vol d'oiseau de l'Océan, l'aérostat aurait sans doute été se perdre en mer.

Télégramme : "La Roche-sur-Yon. 29 - D^r Postes à DG., Bordeaux : Le ballon Le Bayard atterri à La mothe-Achard où j'envoie immédiatement chercher dépêches déposées au bureau de la poste par les aéronautes. M^r Ducoux, directeur général de la Compagnie des petites voitures, et le marin qui l'accompagne sont partis par le train à 5 heures du soir."



Mentionnons également le ballon LE RICHARD WALLACE qui, parti de la gare du Nord le 27 janvier 1871, à 3 heures, se perdit en mer. Vers 16 heures, on aperçut le ballon au large de La Rochelle, se dirigeant vers la pleine mer où il disparut à jamais. C'est sur 125 kms de côte que fut retrouvé, disséminé, du courrier.

Sur la côte vendéenne, il fut retrouvé des lettres, ainsi que le relate un rapport du Directeur des Postes de la Vendée, en date du 10 février 1871, adressé au Directeur Général.

"J'ai l'honneur de vous informer, par télégraphe, de la nature des épaves recueillies sur les côtes de St-Gilles-sur-Vie et des Sables d'Olonne et qui, malheureusement,, ne sont pas de nature à laisser le moindre doute sur la perte d'un ballon qui a dû partir de Paris le 27 janvier, les lettres trouvées jusqu'à présent étant timbrées des 25 et 26 janvier. Je m'empresse de vous prévenir que j'ai dû faire sécher toutes ces lettres, et bien qu'elles soient avariées, je suis en mesure de les faire parvenir toutes à leurs destinations respectives.

Au lieu de les faire manipuler par les bureaux ambulants, je les transmets à MM. les Directeurs des départements qu'elles concernent, avec prière de bien vouloir donner des ordres nécessaires pour leur remise en exemption de toute taxe, le repassage au fer ayant fait décoller presque tous les timbres-poste et afin qu'ils soient en mesure de faire connaître aux destinataires la cause de l'avarie de leurs correspondances".

Il est connu une lettre sur laquelle a été relevée la mention manuscrite : "Tombé dans l'océan, trouvé sur la côte de Saint-Gilles."

1er télégramme : "La Roche-sur-Yon. 8 (février) - 5 h.45s. D^r Postes à D.G.L.T. et Postes, Bordeaux : 3 paquets d'imprimés relatifs au service des Postes ont été trouvés sur la côte. 2 viennent de m'être envoyés par le Receveur de Saint Gilles-sur-Vie et le 3ème est aux Sables d'Olonne. Ils proviennent, c'est malheureusement trop certain, d'un ballon perdu dans l'océan et dont nous ignorons le nom jusqu'à présent. Des ordres sont donnés pour que toutes les épaves me soient remises et j'aurai l'honneur de vous tenir au courant du résultat des recherches que l'on opère.

2ème télégramme : Les Sables-d'Olonne. 9 - 12 h.10. Compagnie Maritime à Marine et D^r à Préfet maritime, Rochefort : Le 8 février 1871, il a été trouvé sur la côte ouest des Sables-d'Olonne plusieurs paquets d'imprimés des Administrations des Postes et des Finances et un paquet de 150 lettres portant la suscription "par ballon monté" et, la plupart, timbrées de Paris le 26 janvier.

D'autres épaves paraissant avoir la même provenance ont été vues près de la côte, mais n'ont pu être sauvées immédiatement. On espère pouvoir les recueillir".

Maurice BRUNO

OUVRAGES CONSULTÉS

Les aérostats-poste (1870-1871) J. Le Pileur

Textes et documents pour servir à
l'histoire vraie des Ballons du Siège { Recueillis par P. Maincent

UNE MACHINE A AFFRANCHIR PAS COMME LES AUTRES

Quand elle a été mise en service à La Roche sur Yon, rien ne semblait à priori la distinguer de ses semblables. La machine "NC 818" était une machine du type "Stella", modèle mis au point par la firme allemande "Francotyp" et commercialisé en France par la société SECAP. Destinées au "gros courrier" et souvent utilisées par les sociétés de routage¹, environ 2250 machines de ce type ont été mises en service en France.

La première empreinte connue de la machine "NC 818", utilisée par la caisse régionale du Crédit Agricole de Vendée, est datée du 25 juillet 1974. (figure 1) Vers septembre 1978 on note une regravure de la couronne du timbre à date dont les caractères sont plus grands (figure 2).

En août 1979 (figure 3), c'est là que le destin particulier de cette machine va se dessiner, à la suite de la regravure du cadre de l'estampille (vignette) le numéro est modifié, pour devenir "NCST 818". Des renseignements recueillis auprès de la firme Secap, il résulterait que les lettres "ST" signifieraient "standard", donc le type le plus fréquent de cette machine, laquelle doit en comporter bien d'autres...! Il ne semble pas que cette mention aurait dû figurer sur l'empreinte, la preuve en est que c'est la seule machine connue à la faire apparaître. Ce dernier fait lui apporte une notoriété, qui lui vaut de figurer au catalogue de l'A.C.E.M.A. avec une mention particulière : "SEC 91- variante 1" et d'être recherchée par tous les collectionneurs d'empreintes de machines à affranchir.

N'allez pas croire pourtant qu'il s'agisse là d'une rareté ! La machine NCST 818, est restée en service jusqu'en 1992², affranchissant entre temps un très grand nombre de plis, ce qui a nécessité d'ailleurs plusieurs regravures de l'estampille comme du timbre à date, les lettres "ST" étant malgré tout chaque fois réinscrites (figures 4 et 5).

Une autre machine, également en service à La Roche sur Yon, a elle aussi attiré l'attention des spécialistes en mécanotélie, il s'agit de la "NAH 14499" utilisée en 1984 par le Laboratoire Yves Marie, bien que la durée de son utilisation ait été beaucoup plus courte, le fait que deux autres machines comportant les mêmes lettres d'immatriculation "NAH" étaient connues, (le "H" signalant qu'il s'agissait du type de machine munie d'un humidificateur d'étiquettes³) l'une à Nice, l'autre, plus près de nous, à Niort

Gérard DELMARRE



figure 2



figure 4



figure 5



¹ une variante de cette machine a donné naissance à la machine "NCZ" dont la vignette a été remplacée par un cercle entourant deux étoiles et les mentions "Port Payé", le nom du bureau d'attache, ainsi que la référence de l'autorisation.

² dernière date rencontrée 18 mars 1992..

³ à l'époque les étiquettes autocollantes n'étaient pas encore vulgarisées.

Hôtel Restaurant* du Centre



36 CHAMBRES ** NN

salles de réunions

séminaires

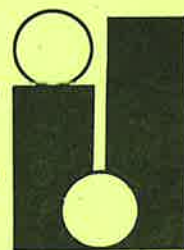
banquets

PLUS DE 80 PLACES



LE POIRÉ SUR VIE

- J. JAUFFRIT
imprimerie



Tous les Imprimés

- administratifs
- commerciaux
- publicitaires

Impression :

- Typo - Offset
- Quadrichromies

Boulevard des Deux Moulins B.P. 18
Téléphone 51 31 87 15

LE POIRÉ-SUR-VIE



Roger DEBIEN
Antenne-Télévision
SONORISATION

LA ROCHE s/YON Tél. 51.37.29.12

ELECTRONIC'
DÉPANNAGE

atelier :

« la gastonnière »

route de la Ilmouzinière

le bourg sous la roche

85000 la roche sur yon

tél. 51 37 29 12

Vins Bières Spiritueux



rivière

74, route d'Aizenay B.P. 147

85004 LA ROCHE S YON Tél. 51.37.00.80

C U I S I N E S

André Gilbert

BULHAUP - A.B.C.
1 rue Malesherbes
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51 36 17 36

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
Samedi fermeture à 18 h.

façons librement choisies

MAISONS INDIVIDUELLES

**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**



**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**

6, place de la Vendée - LA ROCHE SUR YON - 51 36 34 56
VENEZ VISITER NOTRE PAVILLON TEMOIN
33 bis, rue du Perthuis Breton
LA TRANCHE SUR MER - 51 27 48 48

BOUCHERIE



CHEVALINE

TRAITEUR

Daniel RETHORE

Marché des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON

8, rue de Lorraine
Tél. : 51.37.61.09

LA PHILATELIE ET LES HOMMES....

(suite...)

LE CAROTTIER

Autre genre de carottier, celui qui écrit : " Je vous renvoie ci-joint les timbres que vous m'avez adressés " ou bien : " par le même courrier je vous envoie un mandat-poste pour le règlement ". On ne trouve dans la lettre aucun des timbres annoncés, et l'on attend, en vain, le mandat. Cette variété là fleurit surtout dans les pays étrangers. Aux réclamations, le carottier répond -s'il répond- que les timbres ont été volés en route à la Poste.

Le commerce du carottier finit généralement mal et dure peu, le temps de faire son beurre

LE RALEUX ET LA POIRE

Tous deux ont exactement les mêmes qualités, mais en sens inverse. On est poire ou râleux par occasion, intermittence ou continuité. Ceux qui par malheur pour eux-mêmes rentrent dans ces deux catégories ont évidemment été marqués au front par les Dieux infernaux. On remarquera au surplus que la somme dépensée n'y fait rien et qu'on peut être râleux en achetant des timbres à cent francs pièce, et poire avec des exemplaires à cinquante centimes.

Le râleux pleure toujours misère. C'est toujours trop cher quoi qu'il trouve et à quelque prix que ce soit. A lui, par esprit d'économie (et quelle économie !) les exemplaires déchirés, recollés, réparés, à lui les magnifiques envois à 50 ou 70% au-dessous des catalogues. La poire, au contraire, croit tout et achète tout les yeux fermés et surtout ce qui est invendable aux autres. Rien n'est comparable à la collection d'une poire si ce n'est celle d'un râleux.

Les marchands de timbres français et étrangers ont toujours d'innombrables râleux, mais aussi chacun une poire plus ou moins grosse. Quelques-uns en ont plusieurs, belles, fondantes et savoureuses, parfois célestes. Une chose est tout-à-fait remarquable : une poire n'est poire que pour le marchand qui ne la possède pas. C'est alors que les autres marchands disent entre-eux : " UNTEL a trouvé une fameuse poire !". Mais le possesseur cache sa poire comme un secret d'Etat, sachant parfaitement que les autres n'auront qu'une idée, la découvrir et l'enlever avec des ruses de Peaux-Rouges, alors qu'ils proclament, au contraire, les nom, adresse et signalement des râleux. Il en résulte des brouilles, raccommodages, discussions et guerres intestines produits par la haine des râleux et l'amour des poires.

Les femmes, sauf respect, ne sont jamais poires, leurs préoccupations habituelles, enfants, famille, toilettes, passant dans leur esprit avant les collections.

Certains marchands se refusent à cultiver les poires . Pour cette raison, il est méprisé par les autres marchands de timbres, petits et grands, et tous ont pour ses facultés commerciales le plus absolu dédain, allant jusqu'à l'accuser de gâcher le métier ! Question de conscience professionnelle !!!

LES MARCHANDS

Justement, parlons-en.

Nascuntur Poetae, fiunt Oratores : on nait philatéliste, mais on devient marchand de timbres.

Il y a quelque temps (N.D.L.R. : rappel : c'était en 1904), on a pu lire dans un périodique que l'honorable corporation des marchands était composée de ratés et de fruits secs. Et l'auteur de l'article, marchand de timbres lui-même tapait à tour de bras sur ses confrères qui, sous sa plume, ne formaient qu'une vaste bande de brigands (sic). Cette opinion est pour le moins exagérée, voire inexacte.

Il est évident que tous offrent, jusqu'à la preuve du contraire, un ensemble de garanties morales au moins égales à celles de n'importe quelle corporation commerciale. S'il en était autrement, leur situation pécuniaire n'offrirait aucune sécurité, et ce serait leur première punition. Certains ne sont pas arrivés à leur situation sans des qualités intellectuelles qui distingueraient un négociant quelconque. La multiplicité et la variété des connaissances techniques qu'exige l'étude approfondie du timbre, connaissances devenant de plus en plus nombreuses, montre que celui qui les possède a un cerveau peu ordinaire !

Le marchand de timbre doit être à la fois chimiste, philologue, géographe et financier. Il doit connaître les papiers, les procédés de gravure et d'impression, les encres, traduire et écrire des lettres dans les principales langues d'Europe, son oeil doit être formé à l'appréciation rapide des nuances les plus légères. Il doit connaître à fond toutes les émissions de tous les timbres, avec les particularités qui les distinguent et les caractéristiques qui les différencient. Sa mémoire doit être immense, flexible et bourrée de noms et de chiffres. Mais tout cela sera inutile si le possesseur de ces qualités n'y joint pas une réputation de probité commerciale sans laquelle il n'inspirera confiance ni à ses clients, ni à ses confrères.

Mais il faut bien reconnaître que l'ensemble de ces qualités se rencontre rarement chez les marchands, la plupart ne possédant que la plupart d'entr'elles. Je n'évoque pas ici les marchands clandestins qui se prétendent uniquement collectionneurs et parmi lesquels on trouve pêle-mêle des fonctionnaires, des prêtres, marins, professeurs, hommes de peine, retraités, concierges, aubergistes et communautés religieuses, etc, etc.

Comme il n'y a pas deux tableaux semblables, on ne trouve pas deux négociants en timbres-poste ayant l'ensemble des mêmes qualités et les mêmes défauts.

Le philatéliste remarquera l'ensemble des affaires créées par ce modeste carré de papier qui est un timbre, et il s'extasiera sur le miracle perpétuel d'une durée de cinquante ans, sans que l'on en puisse prévoir la fin. Pour peu qu'il étudie les choses contingentes, il s'apercevra très facilement que si quelques marchands ont beaucoup fait pour étendre le commerce des timbres et lui donner de la fixité et du sérieux, un grand nombre d'autres, au contraire, ont fait tout ce qu'ils ont pu pour le tuer et il est tout-à-fait étonnant qu'ils n'en soient pas venus à bout. Enfin, il se dira qu'il y a des experts très forts et d'un coup d'oeil extraordinaire, mais qu'en revanche, un bon nombre de marchands n'entendent rien aux timbres, n'y connaissent goutte, sont doués à leur égard d'une belle indifférence et les vendent comme ils vendraient des pommes ou de la chandelle. Ils peuvent donc tromper leurs clients de la meilleure foi du monde en étant trompés eux-mêmes. Tout cela constitue un commerce unique et qui n'a pas d'équivalent !

Y. PAUVERT

(à suivre...)

Bibliographie : "Le Postillon 1904"

LES ECHOS DE L'AMICALE

Quand on vous le disait....

Dans le dernier numéro de notre bulletin, on vous laissait entendre que nous serions sollicités par la Ville pour célébrer le 50ème anniversaire de la Libération de LA ROCHE-SUR-YON.

C'est chose faite. Nous participerons donc à une exposition -qui se déroulera **sur un mois**, au Musée municipal, à compter du 16 septembre- en présentant quelques bonnes pièces marcophiles **et autres**, reflétant l'atmosphère régnant à cette époque troublée. Les 3 pièces du rez-de-chaussée seront occupées par cette exposition polyvalente. Un conseil d'ami : ne la manquez pas !

Mais nous serons également présents au Parc des Expositions en novembre prochain. En effet, le Comité Yonnais pour la promotion de la Randonnée, de l'Environnement et des Sites organise une "Première Biennale des Jardins et du Paysage". Nous bénéficierons d'un stand de 9m.x 3m. permettant de présenter quelques collections se rattachant à ce thème. Nous avons déjà l'accord d'amicalistes yonnais thématiciens qui présenteront leurs trésors à cette occasion. Il est prévu un Bureau temporaire avec timbre-à-date commémoratif, ainsi qu'une carte postale souvenir.

Encore du pain sur la planche. Nous en reparlerons....

Tu parles d'une année sabbatique !

Adieu M. VERDOUX

C'était un fidèle négociant en philatélie, résidant à AGEN, participant régulièrement à nos Salons des Collectionneurs. Il est décédé au mois de mars des suites "d'une longue maladie" à l'âge de 31 ans. Les condoléances de l'A.P.Y. ont été adressées à son épouse. Nous sommes bien peu de chose !

Excellente initiative

Un de nos membre du Conseil, M. AUDUREAU, avait émis l'idée d'animer nos réunions mensuelles avec "quelque chose de nouveau". Nous avons donc mis sur pied une mini-bourse d'échanges le jeudi 7 avril entre collectionneurs de l'Amicale, annoncée à la réunion de mars. Ce fut un succès, chacun des participants offrant des pièces intéressantes à un prix défiant toute concurrence. Aussi, avons-nous décidé de "remettre ça" **le jeudi 8 septembre prochain**. Retenez cette date, apportez ce que vous avez à offrir et essayez de ne pas y venir "les mains dans les poches".

Philatélie vendéenne

Bien peu de nouveautés...Merci à M. FORTIN de nous avoir prévenu en temps utile de la mise en service, du 11 avril au 27 juin, d'une flamme d'oblitération à FONTENAY-LE-COMTE pour signaler l'organisation du Championnat de France cycliste dans cette ville

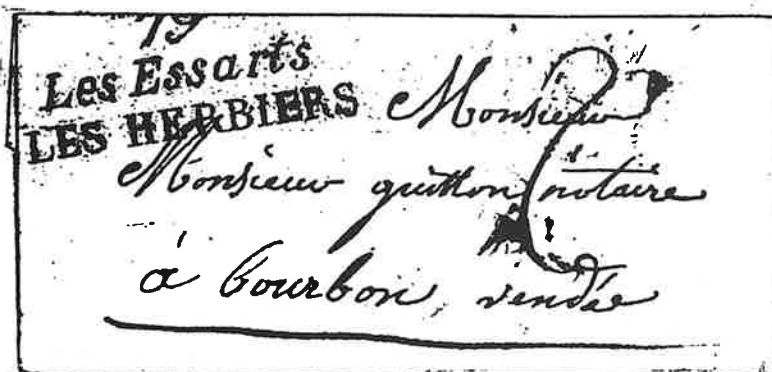
Meilleure santé cher ami

A l'heure où nous remettons ce bulletin à l'imprimerie, il n'a pas été possible d'avoir des nouvelles de M. Michel BONNET, hospitalisé à Nantes pour une maladie dont nous ne connaissons pas la nature avec certitude. Ce qui ne nous empêche pas de lui souhaiter un prompt rétablissement.

UNE DECOUVERTE EN MARCOPHILIE ANCIENNE

LA CURSIVE DOUBLE (type 18) : 79/Les Essarts/LES HERBIERS

La pièce rencontrée, ci-dessous, est datée du 17 mars 1830 et est arrivée à BOURBON-VEENDEE le 22 mars (dateur A au verso), après avoir été taxée à 2 décimes.



La découverte tardive de cette marque (c'était la seule cursive de Vendée non encore vue) s'explique facilement par la brièveté de son existence.

En effet, la distribution des Essarts n'est ouverte qu'en février de l'année 1830. Elle relève alors de la Direction des HERBIERS, mais aussi en relation avec BOURBON-VEENDEE, SAINT-FULGENT et CHANTONNAY.

Or, une circulaire de la Direction Générale des Postes, en date du 10 avril 1830, prescrit aux Distributions de faire limer le nom du Bureau d'attache, ce à compter du 1er mai !

Notre marque au type 18 n'a donc pu avoir, réglementairement, qu'une existence de 2 à 3 mois. Peut-être un peu plus.... Tout dépendant de la célérité du Distributeur des ESSARTS à exécuter la décision de PARIS. Pour l'instant, la marque limée (type 19) n'est connue qu'à partir d'octobre 1831.

Qui dit mieux ?

Jacques FAGE (A.P.Y.)
32, avenue de l'Eperonnière
44000 NANTES

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

« LA MOULINETTE »



Notre Chef du Matériel, Michel OLIVIER, avait été désigné par le "Grand Argentier" de l'A.P.Y. pour être mis sur le grill dans le n° 62 du bulletin de l'Amicale. L'abondance des matières ne nous avait pas permis alors d'inclure ses réponses en mars dernier. Il a bien voulu nous "mettre au courant", lui pour lequel l'électricité n'a plus de mystère.

Y.P. : pouvez-vous tout d'abord nous indiquer l'année de votre adhésion à l'Amicale Philatélique Yonnaise ?

M.O. : je fais appel à ma mémoire, car il est inutile de vous dire que je n'ai plus mes premières cartes de Membre de l'A.P.Y. Je pense que c'est en 1970, car j'ai un point de repère.

Y.P. : peut-on savoir lequel ?

M.O. : bien sûr. Mon patron m'avait envoyé faire quelques travaux chez M. RECOQUILLON. Arrivé dans sa salle-à-manger, je remarquais des albums de timbres étalés sur la table. Etant moi-même "ramasseur" de timbres, mon regard était souvent attiré par toutes ces belles choses, ce qui n'échappa pas au Président de l'époque. Il me demanda alors de lui apporter ce que je collectionnais au cours de mon prochain passage, ce que je fis avec plaisir, mais non sans inquiétude... Inutile de dire que les critiques pleuvèrent sur ma tête de collectionneur de n'importe quoi, n'importe comment. Ses conseils éclairés me guidèrent efficacement et, bien entendu, je cotisais à l'A.P.Y. la même année.

Y.P. : en effet, cette anecdote n'est pas banale. Mais, au fait, que collectionnez-vous actuellement ?

M.O. : depuis fort longtemps, j'étudie le 25 centimes Semeuse camée et, très accessoirement, le 5 centimes Semeuse vert.

Y.P. : mais comment avez-vous eu le virus de la philatélie ?

M.O. : déjà, tout gamin, j'aimais fouiller dans les papiers de mon grand-père et j'étais attiré par tout ces beaux timbres collés sur des factures et des cartes postales. Allègrement, je prenais ses ciseaux pour détacher ces vignettes de leur support. Et je ne pense pas avoir été le seul à commettre une telle bêtise !. Mais il faut dire aussi que les échanges allaient bon train à l'école.

Y.P. : et vous ne vous êtes jamais arrêté ?

M.O. : oh que si ! vers 16-17 ans, je fus attiré par les bandes dessinées. Que croyez-vous que je fis ? J'échangeais ma petite collection contre des livres en comportant.

Y.P. : mais il a bien fallu remettre ça, puisque vous êtes maintenant bien connu comme un spécialiste du 25c. Semeuse ?

M.O. : bien sûr, on a toujours à apprendre, mais les vingt

.../...

années passées m'ont permis de monter une bonne collection.

Y.P. : je sais que vous avez participé à des expositions. Avez-vous obtenu des récompenses ?

M.O. : oui, quelques-unes :

- médaille de bronze en 1986 à l'expo. départementale des SABLES-D'OLONNE,
- médaille de vermeil la même année à l'expo. régionale de LA ROCHE-SUR-YON,
- médaille de bronze argenté en 1988 à l'expo. nationale de VALENCE,
- médaille de grand argent en 1991 à l'expo. interrégionale de LANNION,
- médaille de grand argent en 1992 à l'expo. interrégionale de BERGERAC.

Y.P. : bravo ! mais je sens que vous ne vous arrêterez pas en si bon chemin. Passons à autre chose : que pensez-vous de votre rôle de responsable du matériel ?

M.O. : celà représente beaucoup de travail pour entretenir et réparer notre centaine de cadres et la cinquantaine de chevalets. Et je suis terriblement seul pour ce faire. Si un amicaliste voulait bien faire un effort, je ne m'en plaindrais pas ! (N.D.L.R. : espérons que cet appel sera entendu)

Y.P. : pour en terminer par la question traditionnelle : quels seraient vos souhaits au regard du fonctionnement de l'A.P.Y. ?

M.O. : l'Amicale fonctionne parfaitement, mais il serait souhaitable que les participants aux réunions mensuelles apportent des timbres ou enveloppes, ne serait-ce que pour les montrer ou faire des échanges. Il faudrait aussi que les nouveaux adhérents, comme les anciens, posent des questions se rapportant à la philatélie, que chacun ne reste pas dans son vase clos et s'intéresse à ce que font les autres. Mais celà a tellement été dit et répété par le Président!!! Les montagnes ne se déplacent pas toutes seules.

Y.P. : merci Michel pour votre franchise. Qui souhaitez-vous voir passer "à la Moulinette" dans le prochain numéro ?

M.O. : sans hésitation, mon copain BEDUNEAU, ... toujours prêt à rendre service à l'Amicale.

(propos recueillis par Y. PAUVERT, le 11 avril 1994)



SOYONS FOUINEURS... pour le bulletin

J.P. HURTAUD

CHRONOPOST

MUTUALITE FONCTION PUBLIQ 17 AV DE CHOISY	850
PARIS 75643	
MFP VENDEE	
79 RUE SADI CARNOT BP 289 LA ROCHE SUR YON CEDEX	85007
	85 007



ZM850052489FR

On en trouve des "choses" dans le courrier
de la Section locale des Fonctionnaires !



S.L.F. de la VENDEE

79 rue Sadi CARNOT

85007 LA ROCHE SUR YON CD



Xantia Turbo D VSX

GUENANT AUTOMOBILES SA

ROUTE DE NANTES - LA ROCHE SUR YON

TEL : 51.36.45.00



Cabinet SÉGUINEAU

"Le Richelieu"

Rue Paul-Doumer

85000 LA ROCHE SUR YON

TOUTES ASSURANCES

I.A.R.D. — VIE



51.37.03.79 - 51.37.22.60

Télex 700 803

C. C. P. Nantes 59-97



*Comptoir Vendéen
des Métaux Précieux*
et cartes postales de collection



ACHAT-VENTE OR-ARGENT

Visite à domicile

DU DÉBRIS AU LINGOT
BILLETS ANCIENS - PIÈCES DÉMONÉTISÉES

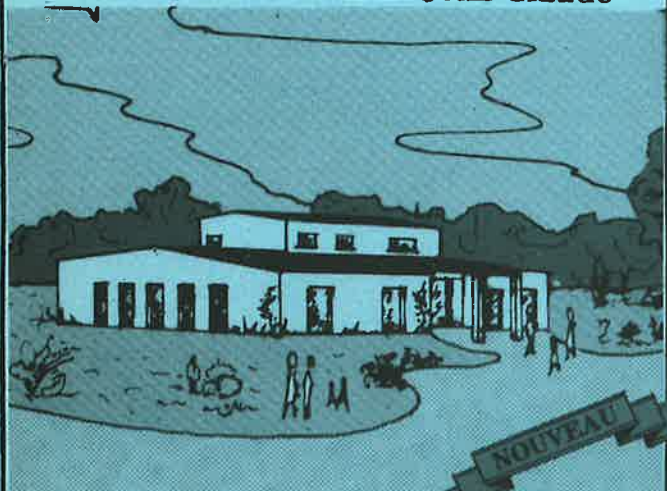
Paie~~m~~ent comptant

9, place du Marché - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél. 51.62.75.39

RESTAURANT

LE VAL D'YON

M et Mme ARDOUIN Jean-Claude



NOUVEAU

85000 LA ROCHE SUR YON

Z.A. BELLE PLACE

(R^{te} de Luçon, dernier feux,
tourner à droite)

Tél : 51.62.31.29



ANNE CHRISTINE

INSTITUT DE BEAUTE

47, rue Paul-Doumer

85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 51.62.21.80